

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 4 Septembre 2014 - 11 Dhu al-Qi'dah 1435- N° 712 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

ALGÉRIE - RUSSIE
Signature d'un accord de coopération dans l'énergie nucléaire

Page 24

MALI - ONU
L'Algérie condamne «énergiquement» l'attentat contre un convoi de la Minusma

Page 24

NIGERIA
Abuja accueille une réunion internationale sur la sécurité et la lutte contre Boko Haram

Page 14

JUSTICE : LOUH L'A ANNONCÉ HIER

Réforme profonde du Parquet



«257 000 affaires soumises à la Cour suprême»

Page 3

«Protection des témoins et dénonciateurs, nouvelles mesures en matière de justice pénale»

Bientôt un centre de personnalisation de la carte à puce pour la signature électronique»

«Un milliard de dinars versé au fonds de pension alimentaire pour femmes divorcées ayant des enfants mineurs à charge»

Page 3

SANTÉ

MICRONUTRITION
Plus jamais de baisse de forme

Pages 12-13

CULTURE

SETIF : LIRE EN FÊTE : Une pensée pour les enfants de Gaza

Page 11

SPORT

ELIMINATOIRES CAN 2015, ETHIOPIE - ALGÉRIE
Départ des Verts à destination de l'Ethiopie

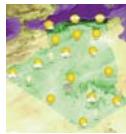
Page 22

SÉTIF

Arrestation de 4 casseurs de magasins

Page 8

Météo



► Régions Nord : 31° à Alger

Temps relativement chaud et ensoleillé notamment vers les régions de l'intérieur avec localisation des cellules orageuses isolées en cours d'après-midi/soirée.

Les vents seront en général faibles à modérés.

La mer généralement belle, localement peu agitée.

► Régions Sud : 35° à Tamanrasset

Temps généralement chaud et ensoleillé avec localisation une activité pluvio-orageuse en cours d'après-midi/soirée sur l'extrême Sud et les massifs du Hoggar/Tassili.

Les vents seront faibles à modérés avec localisation de la chasse-sable.

CONSEIL DE LA NATION

Élection des présidents des trois groupes parlementaires

Les trois groupes parlementaires composant le Conseil de la nation ont procédé à l'élection de leurs présidents dans le cadre du renouvellement annuel des structures de l'institution, indique mercredi un communiqué du Conseil. Ont été élus MM. Mohamed Boukhalfa (Tiers présidentiel), Lakhdar Sidi Othmane (RND) et Abdelkader Zehali (FLN).

«MASSINISSA, AU CŒUR DE LA CONSÉCRATION DU PREMIER ETAT NUMIDE»

COLLOQUE INTERNATIONAL À EL KHROUB

Sous le haut patronage du Président de la République, le Colloque international : «Massinissa, au cœur de la consécration du premier Etat Numide» aura lieu le 22 septembre 2014 à El Khroub, dans la wilaya de Constantine.

8 SEPTEMBRE PALAIS DE LA CULTURE 2^e MED-IT

Les organisateurs du salon MED-IT, Salon international des technologies de l'information, une conférence de presse sur les nouveautés de la 11^e édition du Med-IT, le lundi 8.



SAMEDI 6 SEPTEMBRE El Mouggar : Avant-première d'«El Wahranî»

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) organise l'avant-première du film long métrage El Wahranî de Lyes Salem, une co-production Aarc, Laith Media et Dharamsa avec le soutien du ministère de la Culture et du Fdtac. La projection de presse aura lieu à 10 heures.

DU 5 AU 15 SEPTEMBRE Foire de Strasbourg : L'Algérie invitée d'honneur

Outre les stands dédiés à l'industrie, l'agriculture, l'artisanat et d'autres activités économiques, l'Algérie fera connaître sa culture et ses artistes.

Le ballet national, la troupe «Zorna d'Alger», le groupe de raï 3Cheb Miloud, le chaâbi algérois, la troupe de danse de Tizi-Ouzou et celle d'Annaba et le groupe Gnawa de Béchar apporteront la touche sensible à cette participation «de cœur» de l'Algérie au cœur de l'Europe.

FORUM DE LA DGSN : SAMEDI 6 SEPTEMBRE La rentrée scolaire à l'ordre du jour

Le forum de la Sécurité Nationale abrite samedi le 06 septembre 2014, à 09h00, à l'Ecole Supérieure de police Ali-Tounsi, une conférence sur la rentrée scolaire 2014/2015, animée par le Directeur de la Sécurité Publique, M. Aïssa Naili, en présence des représentants de la société civile, cadres de la Direction Générale de la Sécurité Nationale ainsi que la presse nationale.



TLEMCEN L'institut africain de l'énergie, de l'eau et du changement climatique opérationnel

Cet institut international, parqué par l'Union africaine, œuvrera, à la formation d'experts et de professionnels en master et doctorat des pays du continent dans les différentes disciplines ayant un lien avec les ressources en eau, l'énergie et les changements climatiques. Cette structure panafricaine sera constituée d'un réseau de cinq instituts spécialisés. Sa réalisation a été décidée suite à un sommet extraordinaire en Guinée, en 2011. L'institut doit former des experts pour l'Afrique avec des programmes issus des réalités africaines.

FFS Université d'été

Le Front des forces socialistes tient son université jusqu'au 6 septembre au camp de toile «Anissa Tour», Souk El Tenine dans la wilaya de Bejaia.



DU 3 AU 6 SEPTEMBRE L'UGTA en conclave

Le secrétariat national de l'Ugta tient, au siège de la centrale syndicale, une réunion de travail avec les 30 fédérations nationales de l'Ugta pour débattre de l'avant-projet du code du travail.

25 SEPTEMBRE FOIRE DE HANNOVER Journée d'information sur l'agroalimentaire algérien

La Chambre alégo-allemande de commerce et d'industrie (AHK) organisera une journée d'information sur le secteur agroalimentaire algérien au profit d'entreprises du Land Niedersachsen (Hanovre), le 25 septembre courant.



LIGUES 1 ET 2 Réunion des présidents de clubs avec la FAF avant la reprise de la compétition

Des réunions de «coordination et de concertation» avec le Président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, se tiendront à quelques jours de la reprise de la compétition, a annoncé mercredi la Ligue du Football Professionnel (LFP).



«Pour les clubs de Ligue 1, la réunion aura lieu le lundi 8 septembre, à partir de 10h30, au siège de la FAF, tandis que la réunion avec les présidents de Ligue 2 a été programmée pour le lendemain, mardi 9 septembre, également à partir de 10h30», précise encore le communiqué de la LFP.

L'instance dirigée par Mahfoud Kerbadj a insisté sur la nécessité de répondre à cet appel, car selon elle «ces rencontres avec le président de la FAF sont très importantes», ce qui rend la présence effective des présidents de clubs (Ligues 1 et 2) «indispensable».

Horaires des prières

Jeudi 10 Dhu Al-Qidah 1435

	Max	Min
Alger	31	22°
Oran	29°	23°
Annaba	30°	20°
Béjaïa	30°	20°
Tamanrasset	35°	25°



JUSTICE

Louh : «257 000 affaires soumises à la Cour suprême»

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh, a annoncé hier à Alger que le nombre d'affaires soumises à la Cour suprême s'élevait à 257 000 affaires, ajoutant qu'une réflexion avait été engagée pour trouver une «solution définitive» à cette problématique.

Le volume considérable des affaires pendantes devant la Cour su-

prême fait d'elle «un troisième degré de juridiction», a précisé M. Louh lors d'une conférence de presse à laquelle ont assisté le ministre de la Communication, Hamid Grine, les directeurs de certains organes de presse et des cadres du ministère de la Justice.

L'accumulation des affaires au niveau de cette instance judiciaire constitue un «grand problème qui n'est nullement lié au niveau des magistrats», a expliqué le ministre.

Il a dans ce sens souligné la nécessité de prendre des mesures et d'opérer des réformes pour que la Cour suprême retrouve sa vocation première, celle d'une instance juridique et non d'un degré de juridiction.

Dans d'autres pays, seules les affaires d'une grande importance parviennent à la Cour suprême.

En Algérie, tous types d'affaires sont soumis à la Cour, y compris celles liées aux délits et infractions», a précisé le ministre.

**Le Parquet, objet d'une «réforme profonde»**

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, que le Parquet connaît une «réforme profonde» lui permettant de contribuer à l'élaboration de la politique pénale nationale.

Intervenant lors d'une conférence de presse animée au siège de la Cour d'Algier, M. Louh a souligné que cette réforme «sera menée dans le strict respect de la loi et de la procédure garantissant l'exercice des libertés individuelles et collectives ainsi que les droits fondamentaux du citoyen».

«Ceci, se fera à travers le renforcement des pouvoirs hiérarchiques de l'autorité judiciaire sur la Police judiciaire», a-t-il ajouté.

Pour ce faire, il sera procédé à la «mise en place de mécanismes et moyens modernes permettant au Parquet d'assumer pleinement ses missions de direction de l'action publique en s'impliquant davantage et en prenant l'initiative dans le déclenchement et la conduite de l'enquête préliminaire. Ainsi en sera-t-il par exemple des cas de violation du respect de la propriété intellectuelle», a conclu le ministre.

«Inauguration prochaine d'un centre de personnalisation de la carte à puce pour la signature électronique»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a annoncé, mercredi à Alger, l'inauguration dans dix jours du premier centre de personnalisation de la carte à puce pour la signature électronique.

Sur le niveau du ministère de la Justice, ce centre dont la réalisation a été confiée à des techniciens algériens hautement qualifiés sera bientôt opérationnel, a indiqué M. Louh lors d'une conférence de presse.

«Un milliard de dinars versé au fonds de pension alimentaire pour femmes divorcées ayant des enfants mineurs à charge»

M. Tayeb Louh, a annoncé mercredi à Alger l'affectation d'un montant initial d'un (01) milliard de dinars, au titre de la loi de Finances 2015, au fonds de pension alimentaire destiné aux femmes divorcées, en particulier, et à celles exerçant le droit de garde de leurs enfants, en général. Intervenant lors d'une conférence de presse à laquelle ont assisté le ministre de la Communication, Hamid Grine, les directeurs de certains organes de presse et des cadres du ministère de la Justice, M. Louh a souligné que l'adoption, lors du dernier Conseil des ministres, de la création du fonds s'inscrivait dans le cadre de la consécration d'un projet annoncé par le président de la Répu-

blique, Abdelaziz Bouteflika, le 8 mars dernier à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme.

Le ministre a ajouté que «la réalité dans la société algérienne montre qu'un grand nombre de jugements à l'encontre des débiteurs de la pension alimentaire n'ont pas été exécutés».

M. Louh a affirmé que «ce fonds permettra aux femmes divorcées ayant des enfants mineurs à charge, en particulier, et aux femmes exerçant le droit de garde, en général, de percevoir +de manière urgente+ la pension afin de les prévenir contre les fléaux sociaux».

«Protection des témoins et dénonciateurs, nouvelles mesures en matière de justice pénale»

Les mesures en cours liées à la justice pénale visent essentiellement à réduire la surcharge qui pèse sur les tribunaux par la mise en place de nouvelles procédures qui garantissent la protection des témoins et dénonciateurs dans les affaires de criminalité, a indiqué le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh. «Les mesures en cours concernant la justice pénale visent essentiellement à réduire la surcharge des tribunaux par la mise en place de nouvelles procédures, à garantir la protection des témoins et dénonciateurs dans les affaires de crime organisé et de corruption et à rendre enfin la riposte pénale plus dissuasive, tout en garantissant la présomption d'innocence

et les droits de la défense», a indiqué M. Louh. «Les réformes prévues et autres opérées dans le secteur de la justice qui ont été engagées à l'initiative du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, connaissent actuellement une impulsion nouvelle pour atteindre les objectifs tracés à travers les recommandations de la Commission nationale de la réforme de la justice et le Plan d'action du gouvernement», a ajouté le ministre. «Cette impulsion permettra de replacer plus que jamais la justice, en tant qu'institution fondamentale de l'Etat, dans sa fonction sociale et dans son rôle de garante constitutionnelle de l'exercice des libertés publiques individuelles et collectives, en la

dotant de tous les moyens légaux, humains et matériels pour remplir pleinement sa mission», a-t-il ajouté.

Le ministère de la Justice a engagé des actions ayant pour but de «créer les conditions d'une justice performante et efficace, juste et équitable, l'objectif final étant de renforcer la crédibilité de la justice et conforter la relation de confiance entre celle-ci et le citoyen», a-t-il indiqué, ajoutant que la nouvelle vision de la législation nationale vise l'introduction de nouveaux standards en matière des droits de l'homme, conformément aux engagements internationaux de l'Algérie aussi bien dans le domaine pénal que dans le domaine pénitentiaire».

«La législation nationale sera enrichie à travers l'introduction d'un nouveau dispositif relatif aux règles de compétence juridictionnelle de manière à assurer la protection de nos intérêts nationaux et de nos ressortissants victimes d'infractions commises à l'étranger», a fait savoir M. Louh.

La réalisation des objectifs assignés dans le cadre de la modernisation de la justice nécessite la réhabilitation et la valorisation des ressources humaines, et l'amélioration des modes de gestion et d'organisation ainsi que la mise en place d'infrastructures appropriées, a-t-il précisé, ajoutant que «la priorité est donnée actuellement à la formation du magistrat pour adapter le cursus et les

programmes à l'évolution du Droit et aux exigences d'une justice moderne et de qualité».

A une question sur une éventuelle libération de Abdelmoumène Khelifa, principal accusé dans l'affaire Khalifa Bank, le ministre a indiqué qu'une réforme profonde du code de procédure pénale avait été opérée, y compris au volet de la limitation des cas de détention provisoire, estimant que «l'accusé ne peut, en aucun cas, même dans cette affaire, rester incarcéré pendant plusieurs années sans être jugé».

Le ministre a, par ailleurs, insisté sur la nécessité pour les juges de respecter le principe de présomption d'innocence.

APS

PARLEMENT

17 projets de loi à l'ordre du jour de la session d'automne

17 projets de lois ont été inscrits à l'ordre du jour de la session d'automne 2014 du parlement lors d'une réunion conjointe des bureaux des deux chambres présidée mardi au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN) par M. Mohamed Larbi Ould Khélifa, président de l'Assemblée.

La réunion a été consacrée à la mise au point de l'ordre du jour de la session d'automne 2014 conformément aux dispositions de l'article 16 de la loi organique no 99-02 définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la Nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le gouvernement, a indiqué un communiqué de l'APN.

La réunion s'est déroulée en présence de M. Khalil Mahi, ministre des relations avec le parlement en tant que représentant du gouvernement.

Lors de cette réunion, le représentant du gouvernement a présenté l'ordre du jour de la session d'automne 2014 qui comporte une liste de 17 projets de loi dont quatre projets déjà déposés auprès du bureau de l'APN, précise le communiqué.

Il s'agit du projet de loi amendant et complétant la loi no 05-06 du 23 août 2005 relatif à la lutte contre la contrebande, du projet de loi relatif aux mutuelles sociales, du projet de loi no 98-06 du 27 juin 1998 définissant les règles générales relatives à l'aviation civile et du projet de loi relatif aux activités et au marché du livre. En sus de ces projets de loi, la liste comporte également 13 autres projets de loi qui seront déposés auprès du bureau de l'APN au début de cette session.

Il s'agit d'un projet de loi amendant et complétant la loi 05-06 du 23 août 2005 relative à la lutte contre la contrebande, d'un projet de loi sur les mutualités sociales, d'un projet de loi amendant et complétant la loi 98-06 du 27 juin 1998 définissant les règles générales de l'aviation civile et un projet de loi sur les activités et le marché du livre. A l'ordre du jour également, selon la même source, 13 autres projets de loi devant être déposés auprès du bureau de l'APN au début de cette session.

Il s'agit du projet de Loi de finances 2015, du projet de loi de règlement budgétaire 2012, du projet de loi amendant et complétant la loi 83-11 du 21 juillet 1983 relative aux assurances sociales et d'un projet de loi portant création du fonds de pension. Il s'agit par ailleurs d'un projet de loi amendant et complétant l'ordonnance 66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal, un projet de loi sur la modernisation de la justice, un projet de loi sur la protection de l'enfant, un projet de loi amendant et complétant la loi 01-11 du 3 juillet 2001 relative à la pêche et l'aquaculture. Parmi les projets de loi inscrits à l'ordre du jour de la session d'automne, figurent un projet de loi amendant et complétant la loi 79-07 du 21 juin 1979 sur le code des Douanes, un projet de loi amendant et complétant l'ordonnance no 03-04 du 19 juillet 2003 portant règles générales applicables aux activités import-export, un projet de loi relatif à la certification électronique, un projet de loi portant organisation de la profession du commissaire-priseur et un projet de loi amendant et complétant la loi 05-07 du 28 avril 2005 relative aux hydrocarbures.

Le représentant du gouvernement a relevé à cette occasion la possibilité «d'ajouter d'autres projets de loi actuellement en cours d'examen au niveau de certains départements ministériels».

Le président de l'APN a, pour sa part, souligné l'importance de ces projets de loi notamment à «cette étape avancée des réformes» engagées par le président de la République. Il a appelé à cet effet les députés à «ne ménager aucun effort» pour enrichir ces projets de loi lors de leur examen. M. Ould Khélifa avait présidé auparavant une réunion consacrée au renouvellement des structures de l'APN, ayant regroupé les membres du bureau de l'Assemblée et les présidents des groupes parlementaires, conclut le communiqué.

RND:

Les portes de l'adhésion ouvertes «aux mains propres»

Le Rassemblement national démocratique (RND) a annoncé, mercredi à Alger, l'entame des préparatifs pour le lancement de l'opération de restructuration et l'ouverture des portes du parti aux nouveaux militants qui doivent «avoir les mains propres et un seul but, servir le pays». Intervenant lors d'une rencontre avec les militants du parti, le secrétaire général du RND, Abdellah Bensalah, a affirmé que les mois restant de l'année 2014

«seront consacrés à la restructuration du parti, en maintenant les portes de l'adhésion au parti ouvertes».

Le processus de restructuration qui devait être lancé après la tenue du dernier congrès à la fin 2013, a été ajourné en raison de la préparation de la campagne électorale pour la présidentielle d'avril 2014 à laquelle «le RND a participé», a-t-il ajouté. Cette démarche intervient «au moment où le parti amorce la phase d'édification

VENTE DE VÉHICULES: Nouvelles mesures d'exercice de l'activité publiées au Journal Officiel

Les nouvelles mesures arrêtées par la loi de finances 2014 pour réglementer l'activité des concessionnaires automobiles ont fait l'objet d'un arrêté ministériel, signé par le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesslam Bouchouareb et publié au dernier journal officiel.

L'arrêté ministériel vise essentiellement à fixer les conditions d'exercice de l'activité d'importation et de commercialisation de véhicules de tourisme ou utilitaires ainsi que les engins roulants selon les modalités arrêtées par l'article 52 de la loi de finances 2014.

Les concessionnaires automobiles sont, désormais, tenus d'importer que les marques de véhicules mentionnées dans leur cahier des charges, selon cet arrêté publié au journal officiel n° 49.

Les services habilités du ministère de l'Industrie doivent communiquer aux services concernés des ministères des Finances et du Commerce, la liste des marques commercialisées par les concessionnaires.

Aussi, les concessionnaires automobiles sont tenus à réaliser un investissement dans l'activité industrielle et/ou semi-industrielle portant notamment sur la fabrication d'ensembles et/ou sous-ensembles de pièces destinées à l'industrie automobile.

L'investissement doit être réalisé dans un délai maximum de trois ans et ce, à compter du 1er janvier 2014 pour les concessionnaires qui sont en activité. Pour les autres concessionnaires, l'investissement doit être réalisé dans un délai maximum de trois ans à compter de la date d'octroi de l'agrément définitif.

L'investissement peut être réalisé par le concessionnaire lui-même ou en partenariat avec des opérateurs nationaux ou étrangers activant dans les secteurs liés à



l'automobile, selon les critères fixés par le cahier des charges.

Les concessionnaires automobiles n'ayant pas réalisé l'investissement conformément à l'article 52 de la loi de Finances 2014 sont soumis au retrait de l'agrément par les services habilités du ministère chargé de l'industrie. Ces mesures interviennent dans le cadre de l'opération d'organisation et d'assainissement de cette activité.

Ces derniers mois, une dérégulation du marché a été observée et une prolifération de revendeurs non agréés, agissant en toute illégalité a été constatée sur les bordures des routes et dans les parkings des cités, renforçant ainsi la spéculation et le secteur informel. S'inquiétant de la forte croissance

des flux d'importation de véhicules, le Premier ministre avait adressé, en novembre 2012, une instruction à quatre ministères (Finances, Commerce, Industrie et Transports) leur ordonnant de mettre en œuvre certaines mesures à l'effet de découvrir l'importation des véhicules qui ne répondent pas aux critères de sécurité, veiller au respect, par les concessionnaires, des dispositions du décret 07-390 et s'assurer de l'homologation des véhicules selon le cahier des charges.

D'ailleurs, un projet de loi modifiant et complétant ce décret exécutif n°07-390 du 12 décembre 2007 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules automobiles neufs est en cours de préparation.

ANNABA : 2015 sera l'année du «zéro rejet en mer» des eaux traitées

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a déclaré, mercredi lors d'une visite de travail à Annaba, que l'année 2015 sera celle du «zéro rejet en mer des eaux traitées par les stations d'épuration». Lors de l'inspection de la station d'épuration des eaux usées (STEP) d'Annaba, le ministre a souligné qu'il s'agit-là d'un défi important à relever en mettant en place les installations et les équipements nécessaires pour récupérer et réutiliser les eaux non conventionnelles (traitées et épuriées) par les secteurs de l'industrie et de l'agriculture et éviter qu'elles ne se perdent en mer. L'enjeu est d'autant plus important, a insisté M. Necib, que cette réutilisation des eaux traitées dans l'industrie et l'agriculture permettra d'économiser 30.000 m3/jour d'eaux conventionnelles (stockées dans des barrages ou provenant des nappes) et de répondre ainsi aux besoins de 250.000 habitants de cette wilaya. La STEP d'Annaba, située à Lallafrick (El Boum) a été mise en service en 2010. Plus de 18 millions de m3 d'eaux usées y sont traités annuellement. Le ministre des Ressources en eau a également lancé, au niveau de l'embranchure de l'oued Sebyouze à El Boum, les travaux de réalisation de deux épis en mer (de 261 et 381 mètres linéaires) destinés à préserver les villes des inondations en contribuant à l'écoulement des eaux de ce cours d'eau vers la mer. Après avoir inauguré le siège de la subdivision de l'Hydraulique d'El Hadjar, la mi-

nistre s'est rendu à Kherraza où il a lancé les travaux de réalisation d'un projet portant sur l'alimentation en eau potable (AEP) du nouveau pôle urbain intégré de Draâ Errich à partir de Chaâba dans le cadre d'une opération de transfert. M. Necib a fait part, à cette occasion, de la détermination de son département à accompagner l'ensemble des nouveaux pôles urbains en matière de ressources en eau et d'assainissement. Les travaux relatifs à l'AEP du pôle d'extension de Kalitoussa, dans la commune de Berrahal, ont également été inspectés par M. Necib qui a ensuite lancé, à Sidi-Achour (commune d'Annaba), les travaux d'AEP du pôle d'extension de cette localité ainsi que le projet de construction de quatre réservoirs de 2.500 m3 chacun. Le ministre des Ressources en eau a également annoncé, à l'occasion du lancement des travaux d'achèvement du système d'AEP de la ville d'Annaba, la mise en place d'une enveloppe de 500 millions de dinars, destinée à la rénovation du réseau d'eau potable de cette ville. Par ailleurs, évoquant le service public de l'eau dans les vilas d'Annaba et d'El Tarf, M. Necib a fait part de son «insatisfaction» quant aux prestations fournies par la SEATA (Société de l'Eau et de l'Assainissement d'Annaba et d'El Tarf). Il a souligné, à ce propos, que des décisions seront prises avant la fin de l'année en cours pour améliorer la situation dans les deux vilas concernées.

LOUISA HANOUNE

Gaza demeure la priorité dans l'action politique du Parti des travailleurs

La question palestinienne en général et Gaza en particulier demeure la priorité dans l'action politique du Parti des travailleurs (PT), a souligné, mercredi à Alger, sa secrétaire générale, Louisa Hanoune, à l'occasion de la réunion ordinaire du bureau politique. «La priorité pour le PT est accordée à la question palestinienne et à l'agression terroriste sioniste sur Gaza, qui a duré 51 jours, causant une destruction massive et plus de 2.150 martyrs (...) car l'oppression se poursuit et l'agression aussi», a indiqué Mme Hanoune qui a précisé que «les activités politiques de son parti étaient consacrées à cette question, sans toutefois occulter les questions d'ordre national. La première responsable du PT a mis en évidence la position de l'Algérie caractérisée par un «soutien inconditionnel» au peuple palestinien, exhortant dans ce sens, le Président de la République à prendre d'autres mesures en faveur des Palestiniens et des habitants de la bande de Gaza. «Nous sommes fiers de la position officielle de l'Algérie, et nous nous adressons au président de la République pour lui demander de prendre d'autres décisions, notamment sur le plan diplomatique, sachant pertinemment que notre pays peut peser de tout son poids auprès des autorités égyptiennes et de la Ligue arabe», a-t-elle ajouté. Elle a, également, appelé à augmenter l'aide financière en faveur de la Palestine, d'autant que Gaza nécessite une reconstruction qui mobilisera de grands moyens.

Mme Hanoune a annoncé, à cette occasion, que le PT, en collaboration avec l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), organisera le 10 et 11 octobre à Alger, la rencontre de la Coordination de l'alliance mondiale des travailleurs et peuples afin de débattre d'une nouvelle initiative à même de soutenir les revendications des Palestiniens. Sur le plan national, la secrétaire générale du PT a salué les dernières décisions prises par le Conseil des ministres dont l'abrogation de l'article 87-bis, la considérant comme une victoire des travailleurs, les mesures prises en faveur de la protection de l'enfant et de la femme ainsi que les dispositions contenues dans la Loi de Finances 2015. Par ailleurs, Mme Hanoune a critiqué le contenu du projet de loi sur le travail, qui selon elle, est «infâme et scélérate» et «s'inscrit en porte-à-faux avec les instructions du président de la République». Il s'agit, d'après elle, de «d'éréglementation et de flexibilité du contrat de travail, d'une attaque sauvage contre le droit à la grève, ne protège pas la femme qui travaille et ouvre la voie au travail des enfants».

Après avoir passé la phase critique», a indiqué M. Bensalah, faisant allusion aux problèmes internes qu'avait connus le parti durant le dernier mandat de l'ex-secrétaire général, Ahmed Ouyahia. M. Bensalah est revenu sur cette période où il n'y avait qu'une seule alternative: opérer un changement avant la tenue du congrès, «ce qui représentait alors un danger pour le parti», ou «garantir à la nouvelle direction une légitimité effective conférée par le congrès», a affirmé M. Bensalah.

DIALOGUE SOCIAL:

Le ministère de l'Education recueille 140 revendications auprès des partenaires sociaux

Le ministère de l'Education nationale a tenu au cours des derniers mois, «au moins» 3 rencontres avec chacun des 9 syndicats agréés qui ont présenté 140 revendications, a affirmé M. Mohamed Iddar, conseiller chargé des relations avec les partenaires sociaux auprès du ministère de l'Education nationale.

Intervenant lors d'un point de presse organisé par le ministère de l'Education pour faire connaître «la réponse» du secteur aux revendications des syndicats,

M. Iddar a indiqué que «ces rencontres reflètent la pleine disponibilité des responsables du secteur à participer au dialogue et à la concertation avec les représentants des travailleurs et des enseignants, concernant les problèmes et les préoccupations de ces derniers dans le cadre de ce qui est autorisé par la loi».

Le ministère de l'Education nationale a tenu au cours du mois d'août dernier, des rencontres avec tous les syndicats, avec la Fédération natio-



nale des associations des parents d'élèves (Fnape) et l'Association nationale des parents d'élèves, agréée récemment, en prévision de la prochaine rentrée scolaire prévue dimanche prochain.

Concernant les 140 re-

vendications recueillies par le ministère auprès des syndicats, M. Iddar a affirmé que «le ministère a satisfait aux revendications relevant de ses prérogatives tandis que les autres revendications en relation avec les

primes, les salaires et les statuts ont été soumises aux parties concernées».

Trois syndicats, à savoir l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), le Syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) le Conseil national autonome des professeurs d'enseignement secondaire et technique (Cnapest), ont soumis 36 revendications aux services du Premier ministre, qui avaient suscité «un grand débat» couronné par la promulgation de la circulaire 004 et une seconde circulaire stipulant la suppression des grades «en voie de disparition» pour les corps communs.

LE SECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE ENCOURAGERAIT LA BUREAUCRATIE Les APC prises d'assaut à la veille de chaque rentrée scolaire

Kamel Cherif

Quelques jours de la rentrée scolaire, les APC sont prises d'assaut par les citoyens pour le retrait de documents d'état-civil. Des queues interminables se forment au niveau de toutes les mairies en raison d'une grande affluence pour retirer des extraits de naissance, des fiches individuelles ou familiales ou des certificats de résidence. Un phénomène devenu habituel pour ne pas dire ordinaire, à l'approche de la rentrée scolaire. Or, avec les mesures prises par le gouvernement allant dans le sens d'améliorer le service public et lutter contre la bureaucratie parasite, on avait cru que ces queues au niveau des APC, à la veille de chaque rentrée scolaire, n'allait plus se reproduire. Mais, force est de constater que malgré les mesures prises par le gouvernement et saluées par les citoyens, on continue d'exiger des

dossiers administratifs aux élèves à chaque rentrée scolaire. Selon un agent de l'APC à El Aouch, le secteur de l'Education nationale n'a pas pris en compte les mesures de lutte contre la bureaucratie, prises par le gouvernement. «Ce sont les parents d'élèves ou les élèves eux-mêmes qui envoient les sièges d'APC. Nous avons cru que ce phénomène fait partie du passé compte tenu des directives allant dans le sens de supprimer certains documents d'état-civil», se plaint cet agent d'APC. Même son de cloche chez certains parents d'élèves rencontrés dans différents sièges d'APC. Ils ont estimé que «les administrations des établissements scolaires font montre d'incompétence», car commente-t-il, à chaque rentrée scolaire, on exige aux élèves de fournir un nouveau dossier administratif. «La logique et le bon sens auraient voulu que l'élève fournisse un seul dossier à sa première année de scolarisation. Ce dossier devrait le suivre jusqu'à la fin de son cycle

scolaire. Or, les administrations des établissements scolaires sont incapables de gérer les dossiers des élèves et préfèrent la solution de facilité, à savoir renouveler les dossiers à chaque rentrée scolaire», déplore ce père de famille qui avoue avoir perdu toute la matinée pour retirer des documents qu'il avait déjà retirés l'année passée pour ses deux enfants scolarisés. C'est donc le secteur de l'Education nationale et plus précisément les établissements scolaires qui sont mis à l'index par les parents d'élèves, lesquels disent ne pas comprendre pour quelle raison sont-ils contraints de fournir les mêmes dossiers administratifs à la veille de chaque rentrée scolaire. Cet effet, ce sont les responsables au niveau du ministère de l'Education nationale qui sont interpellés pour appliquer les directives du gouvernement prises dans le cadre de la lutte contre la bureaucratie !

RENTRÉE SCOLAIRE 2014-2015:

Des instructions fermes à l'adresse des directeurs de l'Education pour une rentrée «ordinaire»

Des instructions fermes ont été données aux directeurs de wilaya du secteur de l'Education nationale afin d'assurer une rentrée scolaire «ordinaire» au profit des 8 600 000 élèves attendus cette année, a affirmé mercredi l'inspecteur général du ministère de l'Education nationale, Messeguem Medjidi. Le ministère a mobilisé tous les moyens matériels et humains nécessaires en vue de garantir une rentrée scolaire «ordinaire» aux élèves à travers le territoire national, a indiqué M. Messeguem lors d'un

point de presse soulignant que des instructions «fermes» avaient été données aux directeurs de wilaya à cet effet. Au titre de cette rentrée scolaire prévue dimanche, le secteur de l'Education nationale réceptionnera 88 lycées, 81 CEM et 270 écoles primaires, ce qui est à même d'alléger la charge qui pese sur les établissements dans certaines régions, suite aux opérations de relogement enregistrées ces derniers mois.

Toutes les capacités ont été mobilisées et tous les établissements sont prêts pour cette ren-

trée, notamment après l'évaluation de la situation par le ministère avec les responsables des collectivités locales au niveau des wilayas», a souligné le responsable.

A une question sur la «disponibilité» de certains établissements éducatifs touchés par le dernier séisme qui a frappé la wilaya d'Alger, le responsable a fait savoir que «12 établissements connaissent des travaux de réhabilitation et devraient être prêts dès la rentrée scolaire». Concernant la nouveauté pour cette rentrée scolaire, M. Messeguem a

indiqué que le problème lié à la surcharge des cartables «ne se posera plus». L'office national des publications scolaires (Onps) a procédé, a-t-il précisé, à l'allègement du poids des livres scolaires. Il a également évoqué les efforts visant à réduire la liste des affaires et des livres scolaires qui n'est pas, selon lui, la principale cause du poids des cartables.

S'agissant de l'enseignement préparatoire, le responsable a souligné que la généralisation de cet enseignement se ferait progressivement.

ORAN

Tayeb Belaïz préside l'opération d'intégration au registre national



Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales (Micil), Tayeb Belaïz, a présidé, mercredi à Oran, l'opération d'intégration au registre national des actes de mariage et de décès.

«La généralisation de cette opération électronique d'intégration au registre national des actes de mariage et de décès est désormais effective, à l'instar des actes de naissance et autres documents qui peuvent être retirés dans les 1 541 communes du pays», a souligné le ministre lors de la mise en service du guichet unique instauré au niveau siège de l'état-civil de la commune de Mascara.

Il s'agit de familles parmi 6 000 autres qui attendent leur relogement depuis des années, dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire, initié par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le restant des familles seront relogées par étapes et par ordre de priorité, en concertation avec les représentants du comité des habitants de ce quartier. Auparavant, le ministre a eu droit à des explications sur nombre de projets structurants devant renforcer la métropole d'Oran.

HISTOIRE - RÉVOLUTION Rôle prépondérant de la presse dans la concrétisation des réformes

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, a affirmé mercredi que la presse avait un rôle «prépondérant» à jouer dans la concrétisation des réformes engagées par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, notamment en contribuant à transmettre le message et les principes de Novembre.

«L'Algérie est en passe d'approfondir les réformes, fidèle en cela à la mémoire de ses chouhada et aux valeurs de Novembre», a indiqué le ministre dans son allocution d'ouverture d'une conférence sur le rôle de la presse dans la pérennisation des valeurs de la Révolution de Novembre, ajoutant que «des médias et la presse figurent parmi les principaux outils nécessaires à la concrétisation de ces réformes».

«La presse joue un rôle important en vue de transmettre le message de Novembre, d'une génération à une autre, en ce sens que cette profession consacre la continuité, la communication et l'échange», a précisé le ministre.

Par ailleurs, M. Zitouni a appelé les journalistes à œuvrer à la pérennisation des valeurs de la Ré-

volution nationale, d'autant que l'Algérie s'apprête à célébrer le 60ème anniversaire du déclenchement de cette révolution.

La presse joue un rôle essentiel dans «l'ancrage des valeurs de fierté nationale et de fraternité, tout en bannissant la haine, l'hostilité et la division et en contribuant à l'éducation des nouvelles générations», a souligné le ministre ajoutant que «les jeunes doivent s'imprégner des valeurs de la Révolution de novembre pour pré-munir le pays contre tout danger et construire l'avenir».

APS



Intégration et promotion de près de 150.000 enseignants et travailleurs du secteur de l'Education

Près de 150 000 enseignants et travailleurs du secteur de l'Education nationale bénéficieront, avant décembre 2014, d'une intégration et d'une promotion dans de nouveaux postes après la suppression des grades «en voie de disparition», a affirmé mercredi à Alger le Directeur des ressources humaines au ministère de l'Education nationale, Boussahia Abdelhakim.

Lors d'un point de presse au siège du ministère, M. Boussahia a indiqué que le nombre de grades en voie de disparition dans le secteur de l'Education nationale «est estimé à 149 248 postes jusqu'à la fin de l'année en cours». Les grades en question concernent les enseignants, les laborantins, les corps communs et les professionnels du secteur.

Les titulaires de ces postes qui ne feront plus l'objet de recrutement, «bénéficieront, soit d'une intégration ou d'une promotion, et ce dans le cadre des statuts particuliers et en application de la circulaire ministérielle n°004 et d'une circulaire complémentaire.

Ces grades avaient «fait l'objet de protestation de la part des syndicats sectoriels qui ont soulevé aux parties concernées 36 revendications relatives aux statuts, appelant à la régularisation des situations professionnelles et financières des enseignants et travailleurs des corps communs», signale-t-on.

M. Boussahia a souligné que toutes les revendications ont été satisfaites à l'exception de 4 d'entre elles qui vont à l'encontre du texte principal, soit l'ordonnance 06-03, portant statuts de la fonction publique.

«La tutelle ne peut, à elle seule, examiner les revendications qui n'ont pas été satisfaites», a martelé le ministre. D'autres secteurs tels que la Fonction publique et le ministère des Finances ont leur mot à dire dans de telles situations, car chaque promotion ou intégration est accompagnée d'un impact financier qui doit être inscrit dans la loi de Finances.

61 446 enseignants ont bénéficié d'intégration et de promotion dans le cycle primaire dont 40 970 ont bénéficié d'intégration dans les nouveaux postes (catégorie 14) en tant qu'enseignants formateurs et le reste (20 476) ont bénéficié d'intégration et de promotion en tant que professeurs principaux (catégorie 12).

Pour le cycle moyen, l'opération d'intégration et de promotion a touché 16 681 enseignants, a indiqué M. Boussahia rappelant le décret exécutif 12-204 qui a créé de nouveaux postes dans le corps des enseignants.

S'agissant des fonctionnaires des corps de l'enseignement n'ayant pas 10 ans d'ancienneté, ils suivent actuellement une formation spécialisée (une année au lieu de trois), et ce à la demande des syndicats, selon M. Boussahia. Il s'agit de 74 104 professeurs d'enseignement élémentaire et 25 118 dans l'enseignement primaire.

Pour les corps des fonctionnaires de l'Education (auxiliaires de l'Education), le responsable a souligné que la promotion de ces derniers (22 100) qui ont été promus au poste de superviseur de l'Education «est faite selon l'ancienneté», en attendant que les concernés passent un examen lors des sessions d'octobre et de novembre.

L'opération d'intégration et de promotion concerne par ailleurs les fonctionnaires de l'orientation scolaire et les laboratoires qui ont été intégrés dans les corps de l'Education à travers l'inscription dans les listes de mise à niveau ou de promotion. Il s'agit de 3 001 fonctionnaires des laboratoires, de 2 000 fonctionnaires de l'intendance et 224 infirmiers.

APS

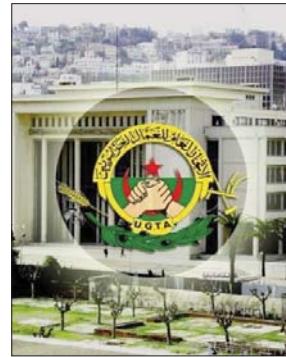
L'UGTA se félicite de la décision d'abrogation de l'article 87-bis du code du travail

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) s'est félicitée mercredi de la décision d'abrogation de l'article 87-bis du code du travail, estimant que l'engagement pris et tenu par le président Abdelaziz Bouteflika «est un acte historique qui restera gravé dans la mémoire des travailleurs».

«Nous nous félicitons de cette décision historique portant abrogation de l'article 87-bis du code du travail que nous accueillons avec une grande satisfaction», indique un communiqué des Fédérations nationales des travailleurs relevant de l'Ugta, réunies mercredi au siège de la centrale syndicale à Alger pour l'examen et l'enrichissement du projet de code du travail.

L'article 87-bis de la loi 90-11 relative aux relations de travail stipule que «le salaire national minimum garant (Snmg) doit comprendre le salaire de base, les primes et les indemnités, quelle que soit leur nature, à l'exception des indemnités versées pour payer les dépenses assumées par le travailleur». Le Conseil des ministres, réuni sous la présidence du Président de la République, avait adopté le 26 août dernier, le projet de loi des finances 2015 portant notamment la mesure d'abrogation de l'article 87-bis du code du travail relative à la définition du Snmg.

Un nouvel article de loi redéfinira le Snmg, après abrogation de l'article 87-bis, avait indiqué le ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, M. Mohamed El Ghazi. «La promesse faite par le Président de la République aux travailleuses et travailleurs est un acte historique qui restera gravé dans la mémoire des travailleurs», a précisé le



communiqué, soulignant que «l'histoire du monde du travail algérien n'oubliera jamais ce geste du moudjahid et le militant Abdelaziz Bouteflika».

Les fédérations ont salué, dans leur communiqué, «avec respect et considération la concrétisation de la promesse faite par le Président de la République. Une décision courageuse à inscrire dans la longue liste de son engagement au profit des larges couches de travailleuses et travailleurs».

Elles ont tenu à renouveler «leur infinie reconnaissance au Président de la

République, en l'assurant de toutes leurs forces de leur mobilisation sans faille pour appliquer ses orientations et de leur engagement déterminé à soutenir ses efforts pour promouvoir le développement économique dans tous les secteurs». «Le dialogue social est la clé de voûte du règlement des questions économiques et sociales», a-t-elle estimé.

L'abrogation de l'article 87-bis du code du travail «profitera à toutes les classes ouvrières et coûtera à l'Etat 2 400 milliards de dinars, avec une possible hausse de la masse salariale de 5 à 15%», a indiqué le secrétaire national chargé des contentieux sociaux à l'Ugta, Telli Achour, dans une déclaration à la presse.

«Cette décision historique du Président de la République permettra une hausse du pouvoir d'achat du travailleur algérien, la promotion de la production nationale et le soutien aux entreprises nationales publiques et privées», a-t-il souligné.

La réunion de la tripartite (gouvernement-centrale syndicale-patronat), prévue courant septembre, abordera les mesures d'application de l'abrogation de l'article 87-bis du code du travail, a affirmé le président de la Confédération générale des entreprises algériennes (Cgea), Habib Yousfi.

Les fédérations de la centrale syndicale proposent la création d'un Conseil supérieur de la fonction publique

Les fédérations nationales des travailleurs relevant de l'Ugta ont proposé mercredi à Alger, lors d'une réunion consacrée à l'examen et à l'enrichissement de l'avant-projet du code du travail, la création d'un Conseil supérieur de la fonction publique et la révision des congés hebdomadaires (week-end) dans certains secteurs.

Le responsable de la fédération des travailleurs des collectivités locales, Zaâli Rédha, a ainsi appelé, lors de cette réunion qui a regroupé 30 fédérations nationales, à la «création d'un Conseil supérieur de la fonction publique à l'instar de ce qui est en vigueur dans le corps de la magistrature». La fédération nationale des travailleurs des banques et des assurances a souligné, selon son représentant à la réunion, la «nécessité de reconstruire les congés hebdomadaires dans certains secteurs, dont les banques». La fédération nationale des travailleurs du tourisme, du commerce et de l'artisanat, a quant à elle plaidé, par le biais de son secrétaire national, Azira Mohamed, pour une «révision du mode de recrutement de la main d'œuvre étrangère et sa limitation à certains secteurs en vue de lutter contre le chômage».

Le secrétaire national de la fédération des travailleurs des retraités, Boukris Ismaïl, a appelé à la nécessité d'accorder un intérêt aux retraités dans ce

projet de loi car, a-t-il dit, les retraités ont depuis l'indépendance contribué à la promotion de l'économie nationale».

Le secrétaire général de la fédération du textile et des cuirs, Amar Takjout, a préconisé la nécessité de «garantir, au moins, les points contenus dans l'actuel code du travail. La

fédération nationale des travailleurs de l'Education qui considère l'avant-projet du code du travail comme «un acquis pour les travailleurs revendiqué, selon son secrétaire national, Chabakh Farhani, la correction de certaines incohérences relatives à l'activité syndicale».

Dans le même contexte, le secrétaire national des travailleurs des ports, Adjabi Lazhar, s'est dit «opposé» aux points contenus dans le projet de cette loi concernant l'activité syndicale. Le secrétaire national de la fédération des travailleurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Dris Lahcen, a insisté par ailleurs sur la nécessité d'accorder dans l'avant-projet du code du travail, de l'intérêt à l'appui à la production nationale et à l'unification des rangs des travailleurs algériens au service des intérêts suprêmes du

pays». La fédération nationale des travailleurs de la jeunesse et des sports a appelé à l'élargissement des prérogatives de l'Inspection générale du travail et le renforcement de son rôle pour la préservation des droits des travailleurs. Son secrétaire général, Ghadbane Chaffi, a dans ce sens souligné la «nécessité de soutenir les travailleurs hors hydrocarbures».

Le secrétaire national chargé des contentieux sociaux à l'Ugta a de son côté affirmé que «l'Ugta avait engagé en 2007 l'élaboration et l'enrichissement de l'avant-projet du code du travail avec ses partenaires représentant le gouvernement et le patronat». Il a indiqué à ce propos que «des propositions des travailleurs concernant le projet du code de travail seront examinées par l'Ugta avec les experts et les juristes pour enrichissement par les partenaires sociaux».

OFFICE CENTRAL DE LA RÉPRESSION DE LA CORRUPTION :

Nouvelles dispositions publiées au JO

De nouvelles dispositions relatives au décret présidentiel portant composition, organisation et modalités de fonctionnement de l'Office central de la répression de la corruption ont été publiées dans l'édition N° 46 de 2014 du Journal officiel.

Le nouveau décret «pour object de modifier certaines dispositions du décret présidentiel n° 11-426 du 13 Moharram 1433 correspondant au 8 décembre 2011 fixant la composition, l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'Office central de la répression de la corruption». Le texte apporte des changements aux dispositions des articles 3, 8, 10, 11, 14, 18 et 23 du décret présidentiel du 8 décembre 2011, ayant trait notamment à la gestion et au fonctionnement de l'office.

Ala faveur de ce décret, l'Office passe sous la tutelle du ministère de la Justice alors qu'il dépendait depuis sa création en 2011 du ministère des Finances. «L'Office est placé auprès du ministre de la Justice, garde des sceaux. Il dispose de l'autonomie d'action et de gestion», est-il écrit dans l'article 3 du décret.

Les autres articles portent notamment sur «le nombre d'officiers, d'agents de police judiciaire et de fonctionnaires mis à la disposition de l'office», qui sera fixé par arrêté conjoint du ministre de la justice, garde des sceaux et du ministre concerné, lit-on dans l'article 8. Selon les nouvelles dispositions, cet instrument de lutte contre la corruption sera dirigé par un directeur général «nommé par décret présidentiel sur

proposition du ministre de la justice, garde des sceaux. Il est mis fin à ses fonctions dans les mêmes formes». Ce dernier est chargé d'élaborer le budget et d'établir un rapport annuel d'activités de l'office qu'il soumet à la tutelle. L'Office constitue un outil opérationnel dans le domaine de la lutte contre les atteintes aux deniers publics. Il est érigé en service central de police judiciaire chargé des recherches et des constatations des infractions dans le cadre de la répression de la corruption et de déferer les auteurs devant les juridictions compétentes, en vertu des dispositions de la loi 06-01 du 20 février 2006. Il traite les dossiers transmis par les instances officielles, en plus des lettres de dénonciation émanant des citoyens.

PROGRAMME AADL 2

Remise de 30 000 ordres de versement à fin septembre

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (Aadl) envisage d'augmenter le rythme de remise des Ordres de versements (OV) aux souscripteurs au programme de logements location-vente 2013 pour atteindre les 30 000 OV à la fin de septembre, a-t-on appris mercredi auprès du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

Le nombre des ordres de versements de la première tranche du prix du logement remis sera porté à 30 000 à fin septembre, a expliqué le ministère dans un communiqué, précisant qu'il s'agit là du nombre total des OV envoyés depuis le début de l'opération et non pas de la moyenne quotidienne.

Pour ce faire, l'Aadl a recruté récemment plus de cent universitaires informaticiens afin d'accélérer l'opération de remise des OV. Ce renforcement du cadre technique, recommandé par le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, a pour objectif principal de «finaliser l'opération avant la fin de l'année 2014».

L'agence avait commencé à convoquer les souscripteurs au



programme AADL 2013 pour retirer leur OV début mai dernier, avec une moyenne de mille souscripteurs par semaine, avant de la porter à 4 000 souscripteurs par jour fin août dernier.

Les convocations sont envoyées suivant les dates de réception des dossiers d'inscription par courrier et non pas par ordre chronologique de l'inscription électronique, a souligné la source, expliquant qu'il était «impossible» d'attendre la réception de tous les dossiers pour entamer l'opération de traitements. Si certains souscripteurs ont reçu leurs convocations tardivement c'est parce que ces derniers ont mis beaucoup de temps pour envoyer leurs dossiers par courrier, a-t-on encore précisé.

Toutefois, cette source rassure que tous les souscripteurs ayant envoyé leurs dossiers seront convoqués, invitant ces derniers à «faire preuve de patience». M. Tebboune avait indiqué que les souscripteurs ayant reçu une réponse favorable à leur demande sont considérés automatiquement bénéficiaires, sauf si les informations fournies lors de l'inscription électronique ne sont pas conformes à celles contenues dans le dossier envoyé par courrier.

Par ailleurs, l'opération de traitement des recours se poursuit, selon la même source, qui a précisé que le ministère a pris en charge plus de 15 000 recours, jusqu'à fin août, relatifs essentiellement à la double souscription pour les couples.

LUTTE CONTRE L'HABITAT PRÉCAIRE Relogement de 40 familles à Oued Zenati

Les familles qui résidaient depuis de nombreuses années dans des conditions de précarité extrême dans la commune d'Oued Zenati (44 km à l'ouest de Guelma), ont été relogées, mercredi, dans des appartements neufs, a-t-on constaté.

L'opération a touché cinq quartiers de cette agglomération, en l'occurrence les cités des Mûriers, du 20-Août 1955, Mostefa-Benboulaïd, Rabah-Loucif et les Dix Martyrs. Le relogement de ces familles dans des appartements neufs, situés dans une

cité nouvellement créée près du cimetière des Martyrs d'Oued Zenati, a été aussitôt suivi par la démolition des habitations vétustes évacuées et dont les assiettes foncières abriteront de nouveaux projets publics.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un

programme d'éradication progressive de l'habitat précaire, ont indiqué les services de la wilaya, affirmant que 452 autres familles dénombrées lors d'un recensement des constructions précaires effectué en 2007, seront prochainement relogées.

HADJ

M. Aïssa souligne le rôle des imams dans l'immunisation des pèlerins algériens contre les courants idéologiques destructifs

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs Mohamed Aïssa a souligné mardi à Alger le rôle des imams dans l'immunisation des pèlerins algériens contre «l'influence des courants idéologiques destructifs». M. Aïssa qui a salué le premier groupe de la mission algérienne devant se rendre aux Lieux saints a souligné que les «imams ont un rôle important dans l'immunisation des pèlerins algériens contre l'influence

de certains courants idéologiques destructifs», ajoutant que l'Etat algérien est «protégée par les remparts de sa référence religieuse nationale modérée». Le ministre a rappelé à cette occasion les «efforts considérables» consentis par l'Etat algérien à tous les niveaux notamment diplomatiques pour garantir le succès de la saison du hadj outre le budget consacré aux hadjis. Il a rappelé à ce titre la contribution des autorités al-

gériennes au coût global du Hadj en accordant un montant de 24 000 DA pour chaque hadj oultre les facilités économiques accordées à Air Algérie pour le maintien des mêmes tarifs appliqués l'année dernière.

M. Aïssa a appelé les membres du premier groupe de la mission algérienne à travailler en coopération et en coordination notamment avec la mission médicale». Il a souligné que les membres de la mission

doivent contrôler le respect du cahier des charges par les agences chargées de l'organisation du Hadj afin d'assurer aux pèlerins algériens les meilleures conditions d'hébergement et de transport. Pour sa part, le directeur général de l'Office national du hadj et de la omra (ONHO), Cheikh Barbara a fait savoir que 45 agences de voyage sur 210 ont été retenues pour l'encadrement et le transport des hadjis conformément

au cahier des charges précisant qu'une commission de suivi est chargée de l'évaluation des prestations de ces agences. 28 800 Algériens sont concernés par le Hadj cette année. 66 vols sont prévus à cet effet dont le premier est programmé pour le 07 septembre. Air Algérie devra assurer le transport de 16 000 hadjis tandis que les autres pèlerins seront pris en charge par la compagnie «Saudi Airlines».

APS

AIN TEMOUCHENT

Réalisation de plus de 80 % du programme quinquennal 2010-2014

Plus de 80% du programme quinquennal 2010-2014 consacré à l'habitat au profit de la wilaya d'Aïn Témouchent a été réalisé, a-t-on indiqué mercredi au niveau de la wilaya.

Dans ce cadre, pas moins de 31 748 logements ont été achevés ou sont en voie d'achèvement sur un total de 35 524 habitations tous types confondus inscrits à l'intitulé de la wilaya, a-t-on précisé dans un communiqué de la cellule de communication de la wilaya.

Dans ce cadre, pas moins

D'autres logements seront distribués prochainement, à l'instar de 1 000 unités de type Aadl en cours de réalisation par une entreprise chinoise au chef-lieu de wilaya.

Les huit daïras de la wilaya ont bénéficié chacune de quotas dans ce cadre, entre autres, 3 192 logements pour Aïn Témouchent, 2 472 pour Aïn El Kihal, 2 605 pour Beni Saf, 3 026 pour Oulhaça et 1 853 pour Hammam Bouhadjar.

Pour rappel, les 35 524 logements inscrits au titre du programme quinquennal 2010-2014 se répartissent entre 9 490 LPL (logement public locatif), 14 684 habitations rurales (2005-2014), 7 010 LSP, 1 490 dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, 1 800 logements publics aidés (LPA) et 1 000 Aadl 2, aux côtés des logements de fonction consacrés aux enseignants universitaires.

GHARDAÏA

480 millions DA pour la réhabilitation des établissements scolaires

Un montant de 480 millions de dinars a été dégagé dans la wilaya de Ghardaïa pour la réhabilitation des infrastructures scolaires, tous paliers confondus, en prévision de la rentrée scolaire 204-2015, a-t-on appris mercredi auprès de la wilaya.

Cette opération qui avait ciblé 30 écoles primaires, 25 collèges et 15 lycées implantés à travers la wilaya, consiste dans la rénovation de l'étanchéité, de la peinture des classes, de la boisserie, des sanitaires et des cours et aires de récréation.

La rénovation a touché aussi les réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement ainsi que le raccordement au réseau d'électricité et de gaz naturel, a indiqué la même source.

Cette action a également porté sur l'aménagement des espaces verts et la mise en place d'équipements sanitaires ainsi que l'amélioration des accès aux diffé-

rents établissements scolaires, a fait savoir le chef du cabinet de la wilaya.

Cette initiative a permis aussi la réparation du système de climatisation et du chauffage central des différents établissements scolaires, ainsi que la réhabilitation des cantines scolaires, a-t-il ajouté. Des efforts considérables ont été déployés également par le ministère de tutelle et les collectivités locales pour la réhabilitation des structures scolaires touchées par les derniers événements qu'à connus la région, a-t-il précisé.

Les opérations ont porté également sur le renouvellement des équipements pédagogiques, tels que les tableaux, les tables, les chaises, les armoires et les appareils de chauffages, a ajouté le même responsable. Le secteur de l'éducation de la wilaya de Ghardaïa compte 179 écoles primaires, 60 collèges d'enseignement moyen et 26 lycées.

LANCÉMENT DU SITE WEB DE LA MARQUE DE LAIT INFANTILE CELIA Des médecins et sages-femmes en ligne pour répondre aux internautes

Sonia Lateb

Le groupe Lactalis, un des principaux acteurs de l'industrie laitière mondiale, implanté dans 70 pays et comptant 200 sites industriels sur 5 continents, présent en Algérie depuis plus de 15 ans sur le marché de la nutrition infantile avec 23 % en cumul annuel de parts de marché volume ou national, lance son nouveau site internet et par la même occasion une démarche innovante dont l'Algérie est le moteur et le pilote.

En pratique, les femmes enceintes, les mamans et même les papas pourront consulter le site Celia Algérie et profiter de l'expertise de la marque en nutrition infantile en découvrant ponctuellement des conseils d'experts pour accompagner le développement de leurs bébés.

Le directeur général de Celia Algérie, François Gillet, a rappelé que cette initiative s'inscrit dans la volonté de qualité et d'exigence de la marque en insistant sur le travail de développement de l'offre de nutrition réalisé en Algérie depuis plus de 15 ans pour apporter des formules toujours plus adaptées aux problématiques nutritionnelles des bébés.

Aujourd'hui, avec la naissance de ce site, Celia souhaite accompagner un plus grand nombre de mamans grâce au développement de l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux en Algérie.

Le directeur marketing, Remi Joannard, a présenté les valeurs et le positionnement de la marque Celia tandis que la chargée de communication, Samia Bouhadina, a expliqué la démarche de Celia et l'accompagnement de la marque auprès des corps médicaux.

Les internautes pourront découvrir les conseils d'une sage-femme grâce à des vidéos qui traiteront régulièrement d'un sujet essentiel lié à la maternité, la grossesse, le suivi prénatal et post-natal, l'accouchement, la puériculture, la nutrition, et autres. Ces vidéos de recommandation ont été réalisées dans un langage clair, simple, compréhensible par tous afin de rassurer et d'apporter le meilleur soutien.

Les mamans pourront également s'adresser une fois par semaine à la sage-femme et aux spécialistes santé en posant leurs questions sur la page Facebook. Avec une utilisation internet de plus en plus grande en Algérie, depuis l'avènement de la 3G, les réseaux sociaux et les blogs prenant de plus en plus de place dans la vie quotidienne, internet était pour Celia le support le mieux adapté pour lancer son programme d'information dynamique.

Avec des millions d'adeptes, Facebook en compterait plus de 7 millions en Algérie, les réseaux sociaux s'imposent comme une plate-forme incontournable sur laquelle les contenus éducatifs se développent. Le site internet Celia se veut moderner et un vecteur d'échange et de partage pour accompagner et rapprocher les mamans algériennes.

Pour rappel, le lait maternel est pour chaque nourrisson l'aliment idéal naturel. Toutefois, si la maman ne peut pas ou ne souhaite pas allaiter, le corps médical conseillera un lait infantile pour son enfant.

SETIF : Arrestation de 4 casseurs de magasins

Suite à des plaintes émanant de propriétaires de magasins, dont deux frères de la cité Tlidjen, les éléments de la police judiciaire de la Sécurité urbaine, 2^e arrondissement de Sétif, ont procédé à des investigations sur le terrain afin de mettre hors d'état de nuire ces casseurs de locaux.

Azzedine Tiouri

Les premières casses ont visé deux magasins, l'un de vente de vêtements prêt-à-porter et le second d'alimentation générale. Les auteurs des vols sont arrivés à emporter une quantité considérable de vêtements de marque, des lunettes de soleil, des montres de luxe haut de gamme, des ordinateurs portables et diverses chaussures de



sport, ainsi qu'une moto. Après une minutieuse enquête, les policiers ont permis d'identifier la bande composée de quatre individus, récidivistes, ayant des antécédents judiciaires, âgés entre 16 et 25 ans.

Les faits de cette affaire remontent au début de cette semaine, lorsque deux frères de la cité Tlidjen en Beaufmarchais de Sétif, ont signalé le vol de leur magasin avec casse impliquant quatre individus. Intensifiant leurs recherches, les enquêteurs

avec la police scientifique qui a relevé des empreintes sur place dans le magasin cambriolé, ont pu découvrir et mettre la main sur l'un des auteurs du casse, qui n'a pas tardé à livrer ses acolytes qui ont été arrêtés à leur tour.

Présentés devant le magistrat instructeur près le parquet de Sétif, les quatre mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt pour vol à l'intérieur d'un magasin avec dissimulation et vol qualifié.

UNIVERSITÉ DE TIZI-OUZOU : Tous les nouveaux diplômés d'une licence LMD peuvent s'inscrire en master

L'ensemble des nouveaux diplômés d'une licence LMD (toutes filières confondues) de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou ont la possibilité de s'inscrire en master dans les filières enseignées, a assuré mercredi le recteur.

«Tous les étudiants de l'université de Tizi-Ouzou terminant actuellement le cycle de licence LMD et désireux d'approfondir leurs études, peuvent bénéficier d'une place pédagogique en Master au sein de notre établissement», a affirmé M. Hannachi Nacereddine, lors d'une réunion du conseil exécutif de la wilaya, consacrée à la rentrée sociale.

Concernant les inscriptions pour la préparation du Master au niveau des facultés de

l'Ummto, le recteur a fait cas de «la réservation, au minimum, de 10% des places pédagogiques disponibles aux diplômés d'une licence LMD issus des différentes universités du pays, ainsi qu'aux diplômés du système classique».

Pour ce qui est des transferts vers l'université de Tizi-Ouzou, opération prévue du 2 au 25 septembre courant, le recteur a assuré de la «recevabilité de toute demande formulée en ce sens par les nouveaux bacheliers, à condition qu'ils satisfassent à l'exigence de la moyenne minimale requise par l'inscription dans chaque filière postulée».

Selon les données communiquées par le vice-recteur chargé de la pédagogie, l'Ummto dispose d'une offre glo-

bale de 134 formations en Master LMD, dont 19 ouvertes cette année, dans les domaines des sciences de la nature et de la vie, sciences économiques, de gestion et commerciales droit et sciences politiques et sciences humaines et sociales.

Pour la rentrée universitaire 2014-2015, l'Ummto s'apprête à accueillir selon les statistiques fournies par M. M'hamed Arab, un total de 51 300 étudiants, dont 49 000 en graduation et 2 300 en post-graduation, soit un nouveau flux de 4% par rapport à l'édition précédente.

Cette année, l'université a enregistré l'inscription de 7 859 nouveaux étudiants, dont 5 454 filles et 2 405 garçons.

ANSEJ: 3 000 postes d'emploi créés à Saïda

Plus de 3 000 postes d'emploi ont été créés durant cette année à Saïda, dans le cadre de l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), a-t-on appris auprès de la directrice de l'antenne de wilaya de ce dispositif. Ces postes ont été créés à la faveur du financement de 1 031 projets et des nouvelles mesures de facilitation et de traitement des dossiers portant sur la création de micro-entreprises, a souligné Mme Afia Amor.

D'autre part, une formation des jeunes désirant investir dans le cadre de ce dispositif d'une durée

entre 3 et 6 mois sera lancée dans les prochains jours, en vertu d'une convention signée avec la direction de la formation et de l'enseignement professionnel.

Cette formation concerne des métiers de construction, de mécanique, de plomberie, de ferronnerie et menuiserie, a-t-on indiqué.

Cette stratégie de formation vise à aider les jeunes âgés de plus de 30 ans à obtenir des diplômes leur permettant de concrétiser des projets et à s'imprégner de la culture d'investissement.

BOGHNI Un policier se donne la mort après avoir tiré accidentellement sur son camarade

Un policier s'est suicidé hier après avoir atteint accidentellement son camarade d'une balle. Croyant l'avoir tué, le jeune policier s'est donné la mort à l'aide de son arme. La victime, elle, se trouve actuellement au niveau du service réanimation du CHU Nédr Mohamed de Tizi-Ouzou dans un état comateux suite à ses blessures.

K. N. A.

BORDJ BOU ARRERIDJ : Le personnel du CEM Rachedi à Mansourah en grève

La crise qui secoue le CEM Rachedi Rachedi à Mansourah, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj n'a toujours pas été résolue. Dès le premier jour du retour du congé, les enseignants ont tenu une nouvelle assemblée générale pour débattre de la situation dans laquelle se débat l'établissement.

Le dialogue étant rompu, voire inexistant, avec la direction du CEM, les enseignants qui ont interpellé, en vain, la tutelle ont fini par lâcher le mot. «Les enseignants réunis en AG demandent le départ du directeur et son remplacement dans les plus brefs délais». «On ne peut plus travailler avec lui», disent-ils.

Ils lui reprochent plusieurs points dont la mauvaise gestion de l'établissement et la relation avec le personnel.

Mouad B.

LA FIÈVRE APHTEUSE



RELIZANE Vaccination de plus de 28 000 têtes de bovins

Plus de 28 000 bovins ont été vaccinés contre la fièvre aphteuse dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris mercredi du directeur des services agricoles (DSA), Abdelkader Kettou.

Pas moins de 10 000 doses de vaccin ont été remises de rnière en tête pour s'ajouter à un lot de 23 000 doses reçues les semaines dernières en trois livraisons, a-t-il indiqué à l'APS.

Il a été procédé à la remise de ces doses aux services vétérinaires de la wilaya qui ont accordé la priorité aux dairas les plus proches du foyer de l'épizootie dont Zemmoura qui a

connu les premiers symptômes de la maladie, selon le même responsable qui a ajouté que 1 400 bovins ont été vaccinés dans cette daïra. L'opération de vaccination, menée par une vingtaine de vétérinaires du secteur public et dix du privé, se poursuit.

M. Kettou a également affirmé que les mesures préventives prises, dont l'interdiction de la circulation du cheptel et la fer-

meture des marchés de bétail, ont contribué à la maîtrise de la situation pour empêcher la contamination.

Les campagnes de sensibilisation des citoyens et des éleveurs sur cette maladie et les mesures préventives se poursuivent, a-t-il indiqué.

La wilaya de Relizane recense près de 50 000 têtes bovines dont plus 25 000 vaches laitières.

M'sila : Lancement d'une seconde phase de vaccination de 15 000 bovins

Une seconde phase de vaccination contre la fièvre aphteuse, ciblant 15 000 têtes bovines, a été lancée, mercredi à M'sila, après la réception, il y a deux jours, des doses de vaccin nécessaires à cette opération, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction des services agricoles.

Cette deuxième phase qui met à contribution 128 vétérinaires, fait suite à la première opération de vaccination qui avait permis de préunir 16 800 têtes contre cette épidémie, a indiqué la même source, soulignant la «parfaite coordination» entre les vétérinaires et les éleveurs propriétaires du cheptel concerné.

Les services agricoles de M'sila ont rappelé que malgré la situation de la wilaya du Hodna au cœur de plusieurs régions où des foyers de fièvre aphteuse sont apparus, à l'exemple de Sétif, Bordj Bou Arréridj, Bouira, Médéa et Djelfa, aucun cas de cette maladie n'a été enregistré.

Cela s'explique, a-t-on affirmé, par la célérité avec laquelle les opérations de vaccination ont été engagées dès la signalisation des premiers foyers, notamment dans les exploitations situées aux limites administratives de la wilaya.

Au printemps de l'année 2013, plus de 9 000 têtes de bovins avaient été vaccinées contre la fièvre aphteuse, à titre préventif, dans la wilaya de M'sila, a-t-on également rappelé de même source.

REPOS BIOLOGIQUE : 18 infractions enregistrées à Aïn Témouchent

Le nombre d'infractions au repos biologique a connu, cette année, une hausse sensible au niveau de la wilaya d'Aïn Témouchent comparativement à l'exercice 2013, a-t-on appris auprès de la direction de la pêche et des ressources halieutiques.

Pas moins de 18 infractions au repos biologique ont été enregistrées du 1er mai au 31 août 2014, date de clôture de l'opération, a-t-on indiqué.

Relevées par le concours des services des Garde-côtes de Beni Saf et de Bouzedjar, ces infractions ont eu lieu aux ports de pêche de Beni Saf (10) et de Bouzedjar (08). Elles concernent la pêche en zones interdites situées à l'intérieur des trois milles marins concernés par le repos biologique, l'utilisation de filets de pêche non réglementaires et le non-respect de la taille marchande des poissons, a-t-on ajouté.

Ces actions de contrôle ont été marquées par la saisie de plusieurs caisses de poissons pêchés en infraction au repos biologique. Les pêcheurs n'ont pas



le droit d'utiliser les filets dits chalut pélagique, semi pélagiques et de fond à l'intérieur des trois miles fixés par la loi, explique-t-on.

La direction et la chambre de la pêche ont organisé plusieurs rencontres de sensibilisation portant sur le respect du repos biologique par les professionnels et qui vise la reconstitution de la ressource halieutique.

En outre, une brigade mixte chargée de faire respecter le repos biologique a été mise sur pied au niveau de la wilaya d'Aïn Témouchent. Composée des représentants du commerce, d'inspecteurs de la pêche, de vétérinaires et de la chambre de la pêche et des ressources halieutiques, cette brigade est habilitée à opérer des saisies des produits de pêche, a-t-on rappelé.

JIJEL 12 000 nouveaux élèves dans le cycle primaire



Au total, 12 224 nouveaux élèves franchiront le seuil de l'école, à Jijel, à l'occasion de la rentrée scolaire 2014-2015 qui débute le 7 septembre prochain, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya.

La consistance du parc infrastructurale existant, conforté par des établissements nouvellement réceptionnés, notamment dans le cycle primaire, permettront une rentrée «normale et dans de bonnes conditions», a-t-on indiqué en marge d'une réunion préparatoire présidée par le wali, Ali Bedrici.

Pour les trois cycles, les effectifs atteindront les 156 421 élèves, selon un rapport présenté par le directeur de l'Education lors de cette rencontre et qui fait ressortir que le taux d'occupation par classe sera en moyenne de 25 élèves pour le primaire et 30 pour le moyen.

De son côté, le directeur des équipements publics a annoncé la réception de deux (2) demi-pensions à Jijel et El Ancer, de trois (3) salles de sports à Jijel, Kaous et El Milia, et d'un laboratoire d'informatique à Sidi Maarouf.

Quatre-vingt-deux (82) classes du cycle primaire seront également réceptionnées à l'occasion de cette rentrée, a-t-il indiqué.

S'agissant de la généralisation du chauffage dans les établissements scolaires en prévision de la saison hivernale, le même responsable a affirmé que les opérations de raccordement des établissements non encore alimentés en gaz naturel seront achevées «avant le mois de novembre».

Le chef de l'exécutif local a ordonné, dans ce cadre, la mise en place d'une commission qui aura pour missions la vérification des chauffages dans les écoles primaires ainsi que des équipements des cantines scolaires en vue de leur réparation ou de leur renouvellement.

Évoquant les actions de solidarité destinées aux élèves issus de familles démunies, le wali de Jijel a insisté sur la nécessité d'achever ces opérations «durant les premiers jours de la rentrée».

APS

EGYPTE

Un policier tué par balle dans le Sinaï



Un policier égyptien a été tué mercredi par balle dans la péninsule du Sinaï, qui a annoncé des responsables de la sécurité au lendemain d'une attaque qui a coûté la vie à 11 autres policiers.

Des hommes armés à bord d'une voiture ont ouvert le feu sur le policier alors qu'il rentrait chez lui dans la ville d'El-Arish, dans le nord du Sinaï, a-t-on précisé de mêmes sources.

Mardi, 11 policiers avaient été tués par l'explosion d'une bombe au passage de leur véhicule dans le nord du Sinaï. L'attentat, l'un des plus meurtriers de ces derniers mois, n'a pas été revendiqué.

Depuis la destitution en juillet 2013 de l'ancien président Mohamed Morsi par l'armée, les forces de sécurité égyptiennes sont la cible d'attaques menées par des groupes armés notamment dans le Sinaï.

SYRIE

Un bâtiment historique détruit dans la vieille ville d'Alep

Un bâtiment d'architecture coloniale, qui abritait dans le passé la direction de la police et le gouvernorat, a été détruit dans la métropole syrienne d'Alep, a rapporté la télévision officielle syrienne.

Les rebelles ont pulvérisé «mardi soir plusieurs bâtiments anciens en plaçant des explosifs dans un tunnel creusé dans la vieille ville d'Alep», a annoncé la chaîne syrienne.

«Le tunnel s'est étendu depuis le hammam mamoulk de Yalbougha à l'ancien siège du gouvernorat, dans la vieille ville d'Alep», a affirmé son correspondant dans l'ex capitale économique de Syrie.

La télévision a montré des images de bâtiments détruits et de gravats jonchant le sol, non loin de la citadelle d'Alep. Elle a accusé «les terroristes de tenter d'effacer les vestiges archéologiques d'Alep». «Après avoir échoué à battre l'armée sur le sol, les terroristes tentent désespérément de pénétrer dans cet endroit», en creusant des tunnels, a argué son correspondant.

Ce n'est pas la première fois que les insurgés ont recours aux tunnels. Le 8 mai, ils avaient fait exploser le célèbre hôtel Carlton à Alep, faisant au moins 14 morts parmi les soldats et les miliciens pro-gouvernement qui occupaient l'établissement.

APS

EBOLA



Le nombre de cas risque d'exploser dans les prochaines semaines

Les cas d'Ebola s'accroissent rapidement en Afrique de l'ouest et vont probablement continuer à augmenter davantage, a indiqué mardi un haut responsable sanitaire américain, estimant qu'il fallait agir de façon urgente et massive pour endiguer cette épidémie.

«Malgré les efforts importants déployés par le gouvernement américain, les Centres fédéraux de contrôle et de prévention des maladies (CDC) et des pays affectés, le nombre de cas continue à augmenter et s'accroît désormais rapidement», a dit le Dr Tom Frieden, directeur des CDC (Centers for diseases control and prevention). «Et je crains qu'au cours des toutes prochaines se-

maines, ces chiffres vont encore augmenter et de façon importante», a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse pour faire part de sa récente tournée dans les pays d'Afrique de l'ouest touchés par cette flambée d'Ebola d'une ampleur sans précédent depuis l'émergence du virus en 1976.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a estimé la semaine dernière que 20 000 personnes pourraient être touchées en Afrique.

Selon le dernier bilan de l'OMS, on dénombrerait 3 069 cas dont 1 552 décès au 26 août. Pour le Dr Frieden, la période durant laquelle il est encore possible d'arrêter cette épidémie avant qu'elle ne s'étende à d'autres pays et devienne encore plus difficile à contrôler «est près d'arriver à sa fin».

«Il faut donc agir dès maintenant pour accroître la réponse...», a-t-il insisté, soulignant «qu'on sait comment faire pour arrêter Ebola». Il a cité la détection rapide de l'infection, la mise en quarantaine systématique des personnes infectées et le suivi des malades guéris encore contagieux jusqu'à 21 jours. Mais il faut plus de moyens financiers et techniques

ainsi qu'une plus grande mobilisation et coordination internationale, a expliqué le responsable, si l'on veut arriver à stopper l'épidémie.

Le président Barack Obama a réitéré dans une vidéo publiée mardi à l'adresse du public des pays affectés par Ebola (Liberia, Sierra Leone, Guinée et Nigeria) que les Etats-Unis avec leurs partenaires dans le monde travaillaient avec leur gouvernement respectif pour les aider à arrêter la maladie.

«Stopper l'épidémie ne va pas être facile mais nous savons quoi faire», a-t-il déclaré ajoutant que «nos pays peuvent travailler ensemble pour améliorer la santé publique et empêcher que des épidémies similaires ne se répètent dans l'avenir».

Le Dr Frieden a relevé que le virus ne semblait pas connaître de mutation qui pourrait faciliter sa propagation. Il a d'ailleurs jugé ce risque «très faible».

Plus pessimiste, la présidente de Médecins sans frontières (MSF), Joanne Liu a estimé mardi dans un discours à l'ONU que le monde est en train de «perdre la bataille» contre la progression de l'épidémie d'Ebola.

Un deuxième médecin américain infecté en Afrique

L'organisation caritative chrétienne SIM a annoncé mardi qu'un second de ses missionnaires médicaux, un médecin Américain, a été testé positif avec le virus Ebola au Liberia.

Ce médecin infecté, dont le nom n'a pas été révélé, ne travaillait pas avec des malades atteints d'Ebola qui sont en quarantaine mais avec des patients pour des soins gynécologiques à l'hôpital financé par SIM USA à Monrovia, a précisé l'organisation caritative dans un communiqué. «On ignore encore comment il a été en

contact avec le virus», a indiqué l'organisation. «Le médecin infecté s'est placé lui-même immédiatement à l'isolement, se sent bien et a un bon moral», a-t-elle poursuivi.

«J'ai été profondément attristé d'apprendre qu'un autre de nos médecins missionnaires avait contracté Ebola», a déclaré Bruce Johnson, le président de SIM USA.

Le Dr Kent Brantly, qui travaillait pour une autre association caritative américaine Samaritan's Purse, avait été rapatrié aux Etats-Unis pour y être traité. Il est guéri



et est sorti de l'hôpital en août.

Une aide-soignante, une missionnaire employée par SIM qui travaillait avec le Dr Brantly, Nancy Writebol, avait aussi contracté Ebola au Liberia et avait été soignée comme

lui à l'hôpital Emory près d'Atlanta (Géorgie, sud-est). Elle est également guérie.

La maladie a fait plus de 1 550 morts depuis le début de l'année, essentiellement au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée.

SETIF : LIRE EN FÊTE : Une pensée pour les enfants de Gaza

C'est en présence d'un très grand nombre de familles, accompagnées de leurs enfants, que le wali de Sétif, M. Mohamed Bouderbali, accompagné du P/APW, M. Fateh Kerouani et du directeur de la culture de la wilaya, M. Zitouni Laribi, a procédé, hier, sur le grand jardin de la placette principale du parc d'attractions et de loisirs en plein air, à l'inauguration officielle de la 4^e édition du festival culturel, «Lire en fête» qui se déroulera du 1^{er} au 15 septembre.

Azzedine Tiouri

Dès l'ouverture de cette manifestation culturelle, la Palestine a été au cœur de tous les participants avec en préambule la lecture d'un long poème, lu par une jeune élève et dédié, notamment aux enfants de Gaza persécutés par l'ennemi sioniste, qui a ému l'ensemble de l'assistance, grands et petits. Ce fut ensuite au tour du prestidigitateur Aziz venu de la wilaya de Béjaïa d'enchanter le public, surtout les petits, par ses tours de magie.

Après avoir assisté à une partie du spectacle, le wali s'est rendu à la foire du livre qui s'est tenue en marge du festival où il a reçu également les explications sur les différents ateliers et le programme détaillé de la manifestation.

Dès l'ouverture officielle, les activités de cette rencontre ont débuté par le travail dans les différents ateliers



du dessin, de la lecture, de la dictée, dont une nouveauté celle du langage des signes destiné aux sourd-muets. Pour cette première journée où on a enregistré une très forte participation, les enfants ont profité et ont pris goût aux contes, notamment ceux du monde des rêves ou

des aventures. L'atelier un peu spécial qui a attiré le plus d'enfants a été celui de l'initiation et de la récitation du Saint Coran. Cette première journée a été clôturée par une représentation théâtrale de la coopérative Aoun intitulée «L'État du renard» et la distribution des récompenses

aux enfants lauréats des différents concours, deux par atelier. Visiblement très contents et satisfaits du travail accompli, les enfants ont exprimé leur admiration pour cette entame du festival culturel, coïncidant avec la rentrée scolaire.

RELIZANE: Diverses activités au programme du festival culturel

Le programme d'animation du festival culturel local «Lire en fête», ouvert lundi soir à la maison de la culture de Relizane, comporte plusieurs activités variées.

L'ouverture de cette manifestation culturelle a été marquée par des numéros de l'humoriste Salim Medjahed qui ont subjugué le public présent formé d'enfants et leurs parents et d'autorités locales, ainsi que l'interprétation de chansonnettes par cheb Yazid abordant notamment l'école, l'environnement et l'enseignant. Ce festival, qui s'étale jusqu'à la mi-septembre courant, verra

l'organisation de séances récréatives, de théâtre, de marionnettes, de contes pour enfants, de jeux de clown et magie et d'ateliers de dessin et de lecture dotés de cadeaux, selon le directeur de la culture, M. Hadj Meshoub.

Ainsi, les bambins auront droit à des représentations de pièces théâtrales «Etiffl el fares» (l'enfant cavalier) de la troupe «El gouala» de Relizane, «Madrasat el mouchaghibine» de la troupe «El moubabaya» de Mascara, «El mouharidj wa sadikih» (le clown et son ami) de l'association culturelle «El manara» de Mostaganem et «El oum madrassa» (la

mère est une école) de la troupe «El basma» d'Aïn Témouchent.

Les élèves sont invités à des ateliers de lecture et de rédaction en arabe et en français, de devinettes et d'arts, entre autres, a-t-on souligné.

Des séances artistiques et de musique seront animées, à la maison de la culture de Relizane et dans nombre de communes de la wilaya, par des associations culturelles des vilayats de Relizane, Mascara, Médéa, Blida, Mostaganem, Boumerdès, Tissensilt, Oran et Aïn Témouchent, a-t-on encore indiqué.

Les enfants de Blida au rendez-vous avec le festival annuel

Les enfants de la wilaya de Blida vivent, ces derniers jours, au rythme des activités liées au festival annuel «la lecture en fête», organisé par la direction locale de la Culture depuis le début du mois de septembre en cours.

Un programme de divertissement et d'animation culturelle varié est mis en place durant 15 jours au profit de ces enfants, qui en bénéficient également d'ateliers de lecture, dessin, travaux manuels et d'animation théâtrale, selon la même direction.

Cette festivité, organisée à la veille de la rentrée scolaire, se tiendra à travers trois grandes dairas de la wilaya. Au niveau du centre culturel communal de Meftah, les activités ont débuté le 1 septembre. A Boufarik le coup d'envoi a été donné ce mercredi,

alors que les activités liées à ce festival seront lancées, samedi prochain, au niveau du centre d'information de la Première Région militaire, au centre-ville de Blida, a-t-on précisé à la direction de la Culture.

L'organisation du festival à travers ces trois grandes dairas vise, à faire profiter le plus grand nombre possible d'enfants de ces activités ludiques et culturelles et les inciter à lire.

Des concours sont programmés au cours de cette festivité culturelle et des cadeaux seront offerts aux enfants lauréats lors de la cérémonie de clôture, a encore indiqué la même source, ajoutant que des ventes-dédiées, des sessions de formation dans les arts de la lecture font également partie du programme initié à cette occasion.

Hommage à Ould Abderrahmane Kaki en marge du 9^e Festival national du théâtre professionnel

Un hommage au regretté dramaturge algérien Ould Abderrahmane Kaki (1934-1995) est organisé mercredi à Alger avec la programmation d'une de ses pièces et d'une journée d'étude sur son œuvre en marge du 9^e Festival national du théâtre professionnel (Fntp), a-t-on appris auprès des organisateurs.

Intitulée «Kaki hôte d'Algier», cette manifestation qui se tient jusqu'à jeudi au cinéma d'Alger Centre «El-Chabab (ex-«Casino») récemment rénové, est organisée par le Théâtre régional de Mostaganem, ville natale du dramaturge, représenté au 9th Fntp par deux troupes en compétition. D'autres troupes mostaganémoises, connues pour être de véritables écoles de formation, ont choisi pour cet hommage d'interpréter les pièces «Diwan El Garagouz» et «Koul

Ouahed Ou Hokmou» deux œuvres de Kaki présentées par les associations «El Moudja» et «El Ichara». La journée d'étude, qui a débuté mercredi matin, aborde la conception dramaturgique de ce pionnier du 4th art algérien à travers les interventions d'écrivains et de dramaturges, à l'exemple du poète et anthropologue mostaganémois Habib Tengour auteur, entre autre, de «L'improvisation de Tigiddu» du nom du quartier populaire où Kaki a vu le jour. Initialement prévu à Mostaganem, cet hommage a été déplacé à Alger en raison du report de l'inauguration du Théâtre régional de cette ville de l'Ouest algérien, a expliqué le metteur en scène et fondateur de l'association «El Moudja», Djilali Boudjemaâ. Considéré comme un des plus importants dramaturges algé-

riens, Ould Abderrahmane Kaki a créé un théâtre qui plonge ses racines dans les contes et légendes du terroir algérien et qui doit sa forme aux expériences théâtrales d'avant-garde autant qu'à la chanson de geste médiévale des «Meddah». Ses pièces «132 ans», «Beni Kelboun», «Avant-théâtre» ou encore «Diwan El Meddah» ont connu un grand succès depuis les années 1960. Une adaptation de «Dam el Hob» sera, par ailleurs, jouée vendredi soir lors de la compétition du 9th Fntp par les comédiens Théâtre régional de Mostaganem. Organisé jusqu'au 8 septembre, le 9th Fntp met dix-sept troupes en compétition au Théâtre national Mahieddine-Bacharzi, en plus des spectacles en «fix» présentés à la salle El Mougar.

APS

• LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ORGANISE UNE MANIFESTATION ARTISTIQUE EN L'HONNEUR DES DÉLÉGATIONS Hymne à la paix

Le ministère des Affaires étrangères a organisé, mardi soir au niveau de son siège, une soirée artistique animée par l'Orchestre symphonique national à l'occasion de la tenue du deuxième round de dialogue inclusif intermalien qui a débuté lundi dernier à Alger.

À l'occasion de la tenue de la deuxième phase du dialogue intermalien dans le cadre du processus d'Algérie, le ministère des Affaires étrangères a convié les délégations à assister à la présentation de la dernière création de l'Orchestre symphonique national «Shérâzad», en présence des membres du gouvernement et le corps diplomatique accrédité à Alger.

La soirée co-organisée avec le ministère de la culture se voulait «un moment de convivialité, une occasion de cultiver les affinités et de célébrer l'art et la beauté en tant que patrimoine», a relevé une jeune diplomate dans l'allocution de bienvenue, lue au nom du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. Avant cela, une minute de silence, «comme geste symbolique de reconnaissance», a été observée en hommage aux deux diplomates, Boualem Saïes et Tahar Touati, qui ont perdu la vie à la suite de leur enlèvement par un groupe terroriste à Gao en avril 2012.

Dans ce mot de bienvenue, le ministre des Affaires étrangères a réitéré aux «dignes représentants du peuple du Mali», la disponibilité de l'Algérie à les accompagner dans leur œuvre de réconciliation nationale.

«Le gouvernement algérien, sous la haute supervision du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ne ménagera aucun effort pour les accompagner dans cette œuvre historique de réconciliation nationale et d'édification de la paix et de réalisation de la sécurité et de la prospérité pour tous». Il a considéré que ces représentants maliens se sont donné rendez-vous, une nouvelle fois, pour «baliser le chemin qui conduira vers la paix» et esquisser les contours futurs d'un «Mali uni et solidaire, riche de sa diversité, un Mali à la hauteur des aspirations de son peuple».

La symphonie Shérâzad, exécutée par une soixantaine de musiciens chevronnés dirigée par le maestro Amine Kouider, se compose de six partitions musicales à travers lesquelles l'assistance a voyagé du Moyen-Orient mythique vers l'universel avec une halte andalouse aux couleurs algéroises.

MICRONUTRITION

Plus jamais de baisse de forme

Lors des baisses de forme, le problème provient souvent de notre alimentation. Réponses à travers cinq plaintes fréquentes.

Fatigue: pensez au manque de fer

Repas trop légers à midi, pas assez de su-
cres lents le soir... des erreurs alimentaires
peuvent expliquer un état de fatigue.

Mais il faut aussi penser au manque de
fer, première cause de fatigue chez les
femmes.

Le dosage sanguin de la ferritine est le
seul examen qui donne un reflet de la ré-
serve en fer. Mais il vaut mieux traiter avant
de passer sous la normale, estiment plu-
sieurs spécialistes. Ainsi, les dermatologues
remarquent qu'une cure fait souvent du
bien quand on perd ses cheveux.

La solution :

Si le taux de ferritine est un peu bas, une
cure de fer de trois mois redonne de la vita-
lité.

À côté des sels de fer, souvent assez mal
tolérés sur le plan digestif, il existe un com-
plément alimentaire (Guanylfer fer®) où le
fer est associé à une levure.

Ce qui améliore sa tolérance et son assi-
milation. Attention, pas de traitement sans
prise de sang, car l'excès peut aussi être né-
faste. Par la suite, on entretient son statut en
fer en mangeant de la viande et du boudin
une fois par semaine.

Infections à répétition : équilibrer les acides gras

Un déficit en fer, un léger état d'inflammation chronique ou une hyperperméabilité intestinale peuvent favoriser des petites infections à répétition. Souvent aussi, on retrouve un manque de vitamine D.

De « bons » acides gras sont nécessaires pour fabriquer des anti-inflammatoires naturels et se défendre contre les agressions.

La solution :

Un meilleur équilibre des acides gras dans l'alimentation est souhaitable. Des cures répétées de pré- ou probiotiques améliorent la qualité de la flore, donc le confort intestinal.

Elles ont un effet positif sur la fonction immunitaire de l'intestin, et donc les défenses de l'organisme. Une dose de vitamine D au début de l'hiver chez les plus de 50 ans est souvent une bonne idée. D'autant que des études ont mis en évidence une activité anti-ostéoporose et, c'est moins connu, des propriétés anticancéreuses. Des oligo-éléments (zinc, cuivre) sont conseillés également.

4 conseils pour rééquilibrer ses acides gras

Assaisonnez les salades avec de « bonnes » huiles. Ajoutez une cuillerée à café d'huile de colza (riche en oméga-3) et une cuillerée à café d'huile d'olive (sans oméga-6). Ou deux d'huile de caméline (magasins bio). Évitez l'huile de tournesol, la plus riche en oméga-6.

Saupoudrez une cuillerée à soupe de graines de lin, moulinée au dernier moment.

Faites cuire les légumes à la vapeur et ajoutez ces bonnes graisses après la cuisson.

Consommez du poisson gras (maquereau, saumon, hareng) plusieurs fois par semaine.



Stress : faites une cure de magnésium

La sensation d'être parfois complètement vidée, l'impression de manquer de souffle, des petits tremblements, des jambes qui ont « envie » de bouger sans cesse à certains moments... ces signes d'hyperexcitabilité témoignent souvent d'un déficit en magnésium. La biologie ne dispose pas de marqueurs satisfaisants pour évaluer le statut en magnésium, ce sont les symptômes qui mettent sur la voie. Surtout en cas de stress permanent, car on sait que cela favorise une élimination plus rapide du magnésium. Associés à un inconfort digestif, ces signes peuvent aussi témoigner d'une intolérance alimentaire.

La solution :

Le magnésium en cure d'un mois améliore souvent la résistance au stress. Il est disponible sous de nombreuses formes (en gélules ou en ampoules, associé à une levure comme le fer, magnésium marin...). Si le bilan biologique a montré une intolérance alimentaire, la suppression des aliments responsables (le plus souvent œufs, produits laitiers ou gluten) apportera un soulagement. Mais il faut aussi réapprendre à bien mastiquer. S'il existe en plus une certaine fragilité émotionnelle, une irritabilité ou une tendance au grignotage sucré, la prise d'un complément alimentaire à base de tryptophane peut être conseillée. En effet, cet acide aminé favorise la production de sérotonine (neurotransmetteur). Il existe d'ailleurs des associations magnésium-tryptophane.

Anti-fatigue avec le magnésium

Le manque de magnésium est l'une des premières causes de fatigue, bien avant la carence en fer. On assimile souvent le manque de magnésium aux crampes et aux douleurs musculaires mais on néglige le fait qu'une carence en magnésium accentue aussi les effets du stress et l'anxiété. Le magnésium joue un rôle extrêmement impor-

tant dans l'équilibre physique et émotionnel

En moyenne, les apports conseillés sont de 6 mg par kilo et par jour. Si vous pesez 60 kg, vous devez donc en consommer chaque jour 360mg.

Où trouver le magnésium ?

Le cacao,
Les céréales complètes
Les amandes grillées et les noix de cajou
Les lentilles
Les haricots blancs secs

Vous voulez un coup de boost

La prise de magnésium marin associé à de la taurine et à la vitamine B6 (pour améliorer sa fixation) est conseillée si vous présentez des signes de déficit en magnésium comme des coups de fatigue, de la nervosité, des contractures musculaires.

De bonne humeur avec le zinc

Cet oligo-élément est sans doute moins connu que le fer ou le magnésium, mais notre système immunitaire en a besoin pour se défendre contre les agressions extérieures et il est primordial pour notre humeur, notre thyroïde et les fonctions neurologiques. Associé à la vitamine B6, le zinc augmente aussi la production de collagène, d'élastine et de kératine, essentiels à la qualité de notre peau.

Où trouver le zinc ?

Les huîtres et fruits de mer
La viande
Le foie,
Les germes de blé
Les fromages à pâte dure (comté, beau-
fort, gruyère)

Les noix, les noix de cajou, les amandes et les noisettes

Le chocolat et le cacao

Pour faire le plein de zinc, découvrez et testez nos 5 recettes au chocolat

Vous voulez un coup de boost

Sous forme de complément, mieux vaut

choisir un complexe de minéraux et de vitamines qui contient du zinc dosé à 15mg, soit 100% des apports journaliers recommandés (AJR). Attention: en cas d'excès (c'est-à-dire au-delà de 150 mg/jour), le zinc peut devenir toxique et provoquer des troubles de l'élocution, des difficultés à marcher, des tremblements.

En pleine forme avec le fer

Vous êtes fatiguée, vos ongles sont fragiles, vos cheveux cassants et vous multipliez les infections : voilà le tableau d'une carence importante en fer, appelée "anémie ferriprive". Une anémie qui peut être due à des règles abondantes ou interminables, à un régime alimentaire pas assez diversifié, à la prise de médicaments anti-inflammatoires ou... à une consommation trop importante de thé ou de café ! Car ces boissons contiennent des tanins qui réduisent jusqu'à 70% l'absorption du fer.

Où trouver le fer ?

Les viandes rouges ou blanches
Le boudin
Le foie de veau
Les huîtres et les moules
Le jaune d'œuf
Les légumineuses
Le kiwi

Et oubliez l'idée reçue selon laquelle les épinards sont très riches en fer: 1mg de fer c'est un steak de 100g ou... 1kg d'épinards. Y'a pas photo !

Vous voulez un coup de boost

Il ne faut pas prendre de supplémentation en fer sans avoir vérifié, avec votre médecin, l'existence d'une réelle anémie. Pour "booster" l'assimilation du fer, mangez à chaque repas des aliments riches en bêta-carotène et en vitamine C, qui sont indispensables à l'absorption du fer (d'où la petite rondelle de citron qui accompagne les huîtres). Et évitez l'association fer et cuivre, présente dans certains compléments nutritionnels, car ils sont très oxydants et peuvent empêcher l'assimilation du zinc.

Le Motilium partiellement retiré de la vente

Les formes les plus dosées du Motilium, un médicament prescrit contre les nausées et les vomissements, seront retirées de la vente la semaine prochaine. On reproche à ce médicament de provoquer des troubles cardiaques.

Le Motilium (et tous les médicaments génériques à base de dompéridone) est un médicament qui lutte contre les nausées et les vomissements commercialisé en France depuis plus de 30 ans. Mais en mars 2013, l'Agence européenne du médicament a décidé de lancer une évaluation du rapport bénéfice/risque car la dompéridone est suspectée de provoquer des troubles cardiaques comme des altérations de l'activité électrique du cœur ainsi que des arythmies (des battements du cœur irréguliers).

Cette réévaluation s'est terminée en juillet dernier. Elle a confirmé le risque d'effets indésirables cardiaques graves associés à l'utilisation de dompéridone. Ce risque est accru chez les patients de plus de 60 ans, chez ceux qui reçoivent une dose quotidienne de plus de 30 mg ou en cas de prise concomitante d'autres médicaments pour le cœur.

De ce fait, de nouvelles mesures ont été mises en place pour minimiser les risques dans l'usage du médicament, sans pour autant le retirer totalement de la vente. Seules les formes les plus fortement dosées (c'est-à-dire celles qui contiennent plus de 20 mg de dompéridone) ne seront plus disponibles chez le pharmacien à compter du 10 septembre.

Pour les formes les plus faiblement dosées, les recommandations sont les suivantes :

- Le médicament reste indiqué pour le « soulagement des symptômes de type nausées ou vomissements » et dans cette indication uniquement.

- Une dose maximale quotidienne de 30 mg chez l'adulte et l'adolescent à partir de 12 ans, et de 0,75 mg/kg chez le nouveau-né, le nourrisson, l'enfant de moins de 12 ans et l'adolescent de moins de 35 kg.

- La durée du traitement ne doit pas dépasser une semaine.

En outre, de nouvelles contre-indications ont été ajoutées : insuffisance hépatique modérée ou sévère, affections qui allongent ou pourraient modifier la conduction cardiaque, affections cardiaques sous-jacentes, prise concomitante de certains médicaments (qui allongent l'intervalle QT, inhibiteurs du cytochrome P450 3A4).

In top santé

Les aliments au top pour notre cerveau

Fatigue, perte de mémoire ou troubles de la concentration sont souvent le signe que notre cerveau souffre d'un déficit en micronutriments. Petit tour d'horizon des aliments qui peuvent éviter à votre cerveau de souffrir de surmenage avec le Dr Didier Chos, président de l'Institut européen de diététique et de micronutrition.

Au petit-déjeuner on nourrit les neurones

Objectif du premier repas de la journée : fournir l'énergie nécessaire pour tenir toute la matinée de travail et permettre à l'flux nerveux de se propager le long de nos neurones. Pour cela, nous avons besoin des neurotransmetteurs, ce sont eux qui vont nous donner le désir d'accomplir, d'avoir des projets et de l'énergie. Les deux principaux neurotransmetteurs qui agissent comme de «vérifiables animateurs de nos neurones» selon l'expression du Dr Didier Chos, président de l'Institut européen de diététique et de micronutrition, sont la dopamine et la noradrénaline.

Côté menus : n'hésitez pas à mettre un peu de salé dans votre assiette : 1 ou 2 œufs, ou du jambon, du bacon maigre, du fromage.

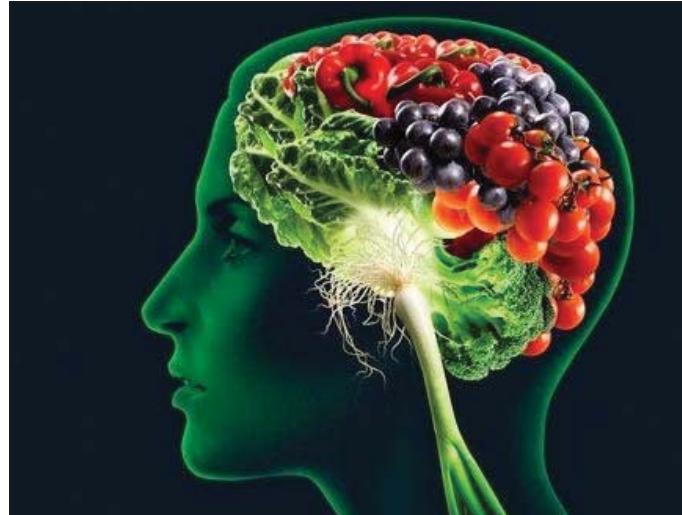
Ajoutez 1 boisson (thé, café, céréales torréfiées, chicorée) ; 1 petite portion de pain aux céréales, au seigle ou au son avec une litchette de purée d'amandes ou de noisettes ou des céréales de type muesli sans sucre ajouté ; 1 fruit et 1 yaourt nature.

A retenir : pour faire le plein de glucides, choisissez des céréales complètes (blé complet, sarrasin, seigle...)

Au déjeuner, on fait le plein en protéines

« La sécrétion de dopamine et de noradrénaline est favorisée par la protéine d'origine animale » ajoute le Dr Chos. Pour permettre à ces deux neurotransmetteurs de tenir toute la journée, il faut également penser aux glucides à index glycémique bas et aux fibres apportées par les légumes.

Côté menus : optez pour une grande salade de crudité assaisonnée avec de l'huile de colza (ou colza/olive), de noix (ou noix/colza), ou de cameline pour un apport optimal en Omega 3. Pour faire le plein de protéines, choisissez du poisson gras 3 fois par semaine, du foie 1 fois par semaine, de la viande au choix ou des œufs. Ces derniers sont riches en choline et en acides aminés, indispensables au bon fonctionnement du cerveau.



Enfin, accompagnez le déjeuner d'une eau minérale riche en magnésium afin d'en consommer au moins 50cl par jour.

A retenir : s'hydrater suffisamment est primordial pour le cerveau. Ce dernier fait en effet partie des organes qui contiennent les plus d'eau (90%), ce qui signifie qu'il est très sensible à la déshydratation.

Au dîner, on alimente la sérotonine

La sérotonine est le neurotransmetteur de la sérénité. Elle favorise la détente, la décontraction et annihile les tensions. Bref, c'est ce neurotransmetteur qui vous permet de vous laisser aller au sommeil. Afin de faire le plein en sérotonine, il faut accroître l'apport en tryptophane, un acide aminé qui booste sa production. Les principales sources alimentaires de tryptophane sont : le riz complet, les produits laitiers riches en lactosérum

(brousse, ricotta, cottage cheese), les légumineuses (lentilles, soja, haricots secs, pois chiches, fèves...), le chocolat, la banane, les oléagineux (graines de courge, noix, avocat), les œufs, la volaille et le poisson.

Côté menus : commencez par une crudité ou un potage ; puis des féculents (pâtes, riz, semoule, quinoa, sarrasin...) et des légumes secs (lentilles, pois chiches, pois cassés, haricots, flageolets...) ; poisson, volaille ou œufs en petite quantité ; 1 fruit ou 1 compote.

A retenir : la synthèse en sérotonine s'exprime d'avantage en fin d'après-midi et en fin de journée afin de nous amener progressivement vers la détente puis vers le sommeil. Donc on peut déjà accroître la production de sérotonine en prenant un goûter « riche en tryptophane ». Par exemple 1 banane ou 1 tartine de pain aux céréales et 2 carrés de chocolat noir ou une poignée d'oléagineux ou 1 cuillère à café de purée d'amandes ou de noisettes.

Ebola : un nouveau test détecte le virus en 30 minutes

Les Japonais annoncent avoir mis au point une nouvelle méthode pour détecter le virus Ebola en seulement 30 minutes.

Le Professeur Jiro Yasuda et son équipe de l'Université de Nagasaki (Japon) ont révélé avoir mis au point un nouveau processus, plus rapide et moins cher que celui qui est utilisé actuellement en Afrique de l'Ouest, pour détecter le virus Ebola. Ce nouveau test permettrait de diagnostiquer la présence du virus en 30 minutes, avec un simple équipement permettant de chauffer des éprouvettes de sang.

Actuellement, la méthode utilisée pour détecter le virus consiste à répliquer un gène plusieurs fois de suite pour avoir suffisamment de matière à analyser. L'inconvénient de cette méthode est qu'elle demande un équipement spécifique et qu'elle prend entre une et



deux heures. « Le nouveau procédé japonais, lui, ne nécessite qu'un simple équipement de chauffe, alimenté par une batterie, et le tout ne coûte que quelques

centaines de dollars, un prix que les pays en développement devraient être en mesure de payer », a précisé le Professeur Jiro Yasuda.

En utilisant des techniques existantes, de l'acide ribonucléique (les molécules biologiques utilisées dans le codage des gènes) est extrait à partir de tous les virus présents dans un échantillon de sang. Celui-ci est ensuite mélangé avec une « amorce » qui amplifie les gènes spécifiques du virus Ebola et chauffé à 60-65°. Si le virus Ebola est présent, le liquide devient trouble. On a alors la confirmation de sa présence en une demi-heure chrono.

Le dernier bilan de l'OMS démontre l'aggravation de l'épidémie en Afrique de l'Ouest. Le virus continue de progresser de manière accélérée et pourrait toucher 20 000 personnes, selon les estimations des autorités sanitaires.

NIGERIA

Le Nigeria accueille une réunion internationale sur la sécurité et la lutte contre Boko Haram



Une réunion internationale se tiendra mercredi à Abuja, au Nigeria, pour discuter notamment de la sécurité et la lutte contre le groupe armé Boko Haram qui menace de s'emparer du nord-est du pays.

Cette rencontre d'une journée, réunira, outre le pays hôte, les ministres des Affaires étrangères du Bénin, du Cameroun, du Tchad et du Niger, ainsi que des représentants américains, français, britanniques, chinois et canadiens et ceux de l'ONU, de l'Union africaine, de la Cédéao (l'organisation de l'Afrique de l'Ouest) et de l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères nigérian, cette réunion vise à «faire le point sur la mise en oeuvre des mesures décidées lors des précédentes réunions» qui se sont tenues dans la lignée du Sommet de Paris en mai, notamment «l'aide internationale» pour combattre l'insurrection de Boko Haram.

Des pays occidentaux avaient annoncé l'envoi de spécialistes du renseignement et d'avions espions au Nigeria pour l'aider à lutter contre la menace que représente Boko Haram pour le pays et l'ensemble de la région.

Ces dernières semaines les insurgés Boko Haram ont pris le contrôle de toute une partie de l'Etat de Borno voisin du Cameroun. Ils se sont notamment emparés de Gwoza, à une quarantaine de kilomètres au sud de Bama, et le chef de Boko Haram, Abubakar Shekau, a déclaré placer la ville sous le règne du «califat».

L'Assemblée sortante en Libye, le Conseil général national (CGN), a approuvé le gouvernement de Omar al-Hassi, parallèle à celui reconnu par la communauté internationale.

LIBYE

Le gouvernement parallèle approuvé par l'Assemblée sortante



Le CGN a «approuvé le gouvernement de M. Hassi», a déclaré à la presse le porte-parole de cette assemblée, Omar Ahmidane, sans préciser si ce cabinet avait été soumis ou non à un vote des députés sortants.

La liste de 19 personnalités, peu connues du grand public, a été publiée par l'agence libyenne Lana.

Omar al-Hassi, professeur de sciences politiques de l'Université de Benghazi (est), avait été candidat malheureux lors de l'élection par le CGN en juin d'un chef de gouvernement. Pour échapper à la pression des groupes ar-

més, ce gouvernement provisoire reconnu par la communauté internationale a choisi de siéger dans l'est du pays, tout comme le Parlement élu le 25 juin.

Des miliciens armés contestent ce gouvernement et ce Parlement. Après avoir pris le contrôle le 22 août de l'aéroport de Tripoli à leurs rivaux nationalistes, ils ont convoqué le CGN, dont le mandat a théoriquement expiré avec l'élection du nouveau Parlement, et cette assemblée ressuscitée a confié à M. Hassi le soin de former un gouvernement parallèle.

Dans l'est du pays, le Parlement a chargé lundi le Premier ministre sortant Abdallah al-Theni de former un nouveau gouvernement restreint. Celui-ci avait présenté la démission de son cabinet jeudi au Parlement et avait été chargé d'expédier les affaires courantes.

Le gouvernement de M. Theni, qui peinait déjà à rétablir l'ordre, a avoué lundi avoir perdu le contrôle des ministères et des institutions de l'Etat situés à Tripoli. La création du nouvel exécutif va encore compliquer la situation politique en Libye, plongé dans le chaos et livré à une guerre de milices.

Un avion d'un général dissident heurte un immeuble, 2 morts

Un avion appartenant aux forces du général libyen dissident Khalifa Haftar a heurté un immeuble lors d'un vol de démonstration mardi à Tobrouk (est), tuant son pilote et un enfant, a indiqué un responsable des services de sécu-

rité. «Le pilote s'est tué lorsque son avion a heurté un immeuble lors d'un vol de démonstration», a déclaré ce responsable.

Le co-pilote a survécu mais un enfant a été tué et plusieurs civils ont été blessés, selon la même source.

Une partie de l'immeuble a été endommagée par l'impact. Vendredi, un autre avion des forces du général Haftar s'était écrasé dans l'est du pays et son pilote avait été tué.

L'avion s'était écrasé à al-Baïda (à 1 200 km à l'est

de Tripoli), après avoir mené des frappes contre des positions de groupes islamistes à Derna, à 100 km plus à l'est. Ce crash avait été attribué à une «panne technique» par un responsable des forces de Haftar.

LESOTHO

Le Premier ministre de retour après le coup de force de l'armée

Le Premier ministre du Lesotho a pu rentrer dans son pays mercredi et regagner sa résidence, quatre jours après un coup de force de l'armée qui a déstabilisé ce petit pays enclavé dans l'Afrique du Sud, a indiqué un conseiller.

«Il a passé la frontière et est rentré en toute sécurité», a indiqué Samonyane Ntsekele, un conseiller qui avait accompagné Thomas Thabane dans sa fuite en Afrique du Sud juste avant le coup de force, cité par l'AFP.

«Nous sommes maintenant dans sa résidence officielle», a-t-il ajouté.

«Ceux qui accompagnent le Premier ministre sont de la police sud-africaine, mais il y a aussi

quelques policiers locaux avec eux», a précisé M. Ntsekele.

Le coup de force de l'armée au Lesotho aux premières heures de samedi dernier a fait un seul mort et une sortie de crise a été rapidement annoncée lundi depuis Pretoria sous l'égide de la Communauté de développement de l'Afrique austral (Sadc), l'organisation régionale.

Ce dénouement prévoyait le retour rapide de M. Thabane de son court exil en Afrique du Sud et l'envoi d'urgence d'observateurs politiques mais aussi de sécurité et de défense.

d'un gouvernement de coalition, M. Metsing réclamant le rétablissement du Parlement suspendu par le Premier ministre pour éviter une motion de censure.

Le conflit politique a dégénéré samedi au lendemain de la décision de M. Thabane de changer le chef des armées.

L'armée s'est déployée à l'aube dans la capitale et a neutralisé l'arsenal d'armes et de véhicules appartenant aux policiers ainsi que la résidence du Premier ministre, qui avait juste eu le temps de s'enfuir en dénonçant un coup d'Etat. Les militaires ont nié avoir voulu s'emparer du pouvoir et ont regagné leurs casernes dès la journée de dimanche.

APS



AMÉRIQUE CENTRALE

L'Amérique centrale, 1^{re} région à rejeter les bombes à fragmentation

L'Amérique centrale est devenue mardi la première région au monde à rejeter de manière unanime les bombes à fragmentation, les sept pays qui la composent ayant signé le traité international d'interdiction de ces armes, responsables de la mort de 55 000 civils ces cinq dernières années.



Le Belize est le dernier pays à rejoindre le traité, après l'adhésion du Guatemala, du Panama, du Costa Rica, du Honduras, du Nicaragua et du Salvador. Son adhésion est intervenue à l'occasion de l'ouverture au Costa Rica de la 5^e réunion des Etats signataires de la Convention contre les bombes à fragmentation, qui date de 2008. «La très bonne nouvelle de la réunion est l'annonce par le Belize de son adhésion au traité, ce qui fait de l'Amérique centrale la première

régiion au monde libre de bombes à fragmentation», a déclaré aux journalistes le diplomate du Costa Rica Christian Guillermot, chargé de représenter le pays devant les organismes de l'Onu à Genève. «Il est important qu'une région qui a été victime de la guerre puisse envoyer au monde un message aussi clair de notre engagement pour la paix et le développement», a-t-il ajouté, en référence aux conflits armés vécus par l'Amérique centrale dans les années 1970 et 1980.

«Dans ce monde tellement agité de convulsions, nous ne savons pas quel gouvernement viendra, quelles politiques militaires seront adoptées, donc il vaut mieux que les bombes à fragmentation soient interdites, pour que personne n'ait l'idée de s'en servir à l'avenir», a réagi pour sa part Jesus Martinez, directeur du Réseau de survivants et personnes handicapées, qui a perdu les deux jambes à cause d'une bombe pendant la guerre civile au Salvador (1980-1992). Leur usage

dans les conflits en Syrie, en Ukraine et au Soudan du sud inquiète particulièrement les associations. La convention pour l'interdiction de ces armes est née de l'initiative du gouvernement norvégien et d'organisations civiles, et est entrée en vigueur en août 2010 : les pays signataires s'engagent à interdire leur fabrication, leur stockage et leur utilisation. Jusqu'à présent, 115 pays y ont adhéré, en incluant le Belize et la République démocratique du Congo, également nouvelle signataire.

IRAN

L'Iran «optimiste» sur un accord définitif sur son programme nucléaire

L'Iran est «optimiste» quant à un accord international sur son programme nucléaire avant la date butoir du 24 novembre, a affirmé mardi le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi. «Nous espérons. Nous sommes optimistes. La bonne nouvelle, c'est que les deux parties sont assez responsables pour arriver à un accord», a-t-il déclaré à la chaîne de télévision France 24, à l'occasion d'une visite à Paris où il devait rencontrer un haut responsable du ministère français des Affaires étrangères. Vendredi, les Etats-Unis ont imposé un nouveau train de sanctions contre plus de 25 entités et entreprises ainsi que des individus

accusés de favoriser le programme nucléaire iranien et de soutenir le «terrorisme», avec l'objectif de «maintenir la pression» sur Téhéran. Le vice-ministre, qui fait partie des négociateurs, a estimé que ces sanctions étaient en contradiction avec l'esprit et la lettre des accords de Genève, mais précisé : «Nous essayons de faire en sorte que cela n'obéisse pas à un accord potentiel».

L'Iran et les pays du groupe 5+1 (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne) doivent reprendre les négociations à la mi-septembre en marge de l'Assemblée générale des Nations unies. Ils avaient conclu à Genève un accord

intérimaire nucléaire de six mois renouvelables, entré en application le 20 janvier. En juillet, ils se sont donné quatre mois supplémentaires, jusqu'au 24 novembre, pour sceller un accord définitif qui doit permettre de garantir la nature exclusivement pacifique du programme nucléaire iranien en échange de la levée totale des sanctions occidentales et de l'ONU qui asphyxient l'économie iranienne depuis plusieurs années. Les puissances occidentales soupçonnent l'Iran de vouloir se doter de l'arme atomique, alors que Téhéran ne cesse d'affirmer que son programme nucléaire est purement civil.

YÉMEN

Abd-Rabu Mansour remanie le gouvernement

Le président yéménite Abd-Rabu Mansour doit remanier le gouvernement et a appelé à une administration d'unité nationale, afin de calmer la récente vague de manifestations, a rapporté mardi l'agence de presse officielle Saba.

M. Hadi «nommera un nouveau Premier ministre dans la semaine» et lui demandera de former un gouvernement d'unité nationale, a indiqué l'agence. Le président a également fait savoir que le gouvernement réduira le prix du carburant de 25 riyals yéménites (0,12 dollars) par litre pour apaiser les manifestations de masse provoquées par une augmentation nette des prix du carburant à la fin du mois de juillet.

Cette initiative compromise a été prise pour venir à bout de l'impasse prolongée avec les rebelles chiites Houthis qui campent dans et autour de la capitale Sanaa depuis des semaines pour demander la démission du gouvernement et une baisse du prix du pétrole.

«Cette initiative ne reflète pas notre faiblesse, nous sommes plutôt prêt pour toute alternative pouvant mettre fin à la rébellion», a indiqué M. Hadi cité l'agence de presse lors d'une conférence de presse à Sanaa. D'après Saba, M. Hadi a appelé le leadership Houthi à rappeler ses combattants de Sanaa et à cesser le feu contre l'armée dans la province voisine d'al-Jawf.

APS

UKRAINE EN CRISE

Négociations à Minsk pour un cessez-le-feu en Ukraine orientale

La possibilité d'un cessez-le-feu entre troupes gouvernementales et insurgés pro-indépendantistes dans l'est de l'Ukraine a été débattue lors d'une récente réunion de médiateurs internationaux à Minsk, a annoncé le ministère ukrainien des Affaires étrangères mardi.

Des points essentiels pour un règlement pacifique du conflit, y compris la libération d'otages et les livraisons en sécurité des secours humanitaires dans les zones troublées, ont également été abordés durant les discussions, a indiqué le porte-parole du ministère Eugène Perebiynis lors d'un point de presse.

Les représentants du groupe de contact ont accepté de poursuivre les négociations dans un très proche avenir, a-t-il ajouté. Des représentants d'Ukraine, de Russie et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (Osce) se sont entretenus lundi à Minsk afin de rechercher des moyens politiques de sortie du conflit dans l'est de l'Ukraine, qui a provoqué la mort de plus de 2500 personnes.

Accord entre Porochenko et Poutine

Les présidents ukrainien Petro Porochenko et russe Vladimir Poutine sont tombés d'accord sur un cessez-le-feu dans l'est de l'Ukraine, a indiqué mercredi la présidence ukrainienne.

«Le président ukrainien a discuté avec le président russe d'un cessez-le-feu total (...) Ils sont tombés d'accord sur un cessez-le-feu dans le Donbass», bassin minier de l'Est qui comprend les régions de Donetsk et de Lougansk, selon un communiqué de la présidence.

Mardi, le ministère ukrainien des Affaires étrangères a annoncé qu'à la possibilité d'un cessez-le-feu entre troupes gouvernementales et insurgés pro-indépendantistes dans l'est de l'Ukraine avait été débattue lors d'une récente réunion de médiateurs internationaux à Minsk (Bélarus).

Des représentants d'Ukraine, de Russie et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (Osce) s'étaient entretenus lundi à Minsk en vue de rechercher des moyens politiques de sortie du conflit dans l'est de l'Ukraine, qui a provoqué la mort de plus de 2500 personnes. Kiev et les Occidentaux ont accusé la Russie d'avoir déjà déployé ses troupes régulières dans l'est de l'Ukraine, ce que Moscou a démenti.

PAKISTAN

900 insurgés tués depuis le début de l'opération antitalibane, selon l'armée

L'armée pakistanaise a indiqué mercredi avoir tué plus de 900 talibans depuis le début de l'opération antitalibane lancée en juin dans la zone tribale du Waziristan du Nord.

«Depuis le début de l'opération, 910 terroristes ont été tués. Et 82 soldats ont perdu la vie à travers le pays en combattant le terrorisme», a précisé l'armée.

Selon la même source, 65 soldats ont été tués dans les zones tribales et 17 autres dans des opérations antitalibanes dans le reste du pays. Cette opération baptisée «Zarb-e-Azb» a été lancée le 15 juin dans la zone tribale du Waziristan du Nord, fief régional des talibans, à la lisière de l'Afghanistan.

Créé en 2007, le Tehreek-e-Taliban Pakistan (TTP, taliban pakistanais) a multiplié les attentats à travers le pays accusant notamment le gouvernement de soutenir les opérations militaires américaines.

ONU - USA - IRAK

Ban Ki-Moon «indigné» par l'exécution d'un deuxième journaliste américain en Irak

Le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon s'est dit «indigné» mercredi par l'apparente exécution par décapitation d'un second journaliste américain en Irak.

«Nous sommes tous indignés par les informations en provenance d'Irak concernant les meurtres terribles de civils» par l'«Etat islamique», «y compris la décapitation terrible d'un autre journaliste», a-t-il déclaré lors d'un séjour en Nouvelle-Zélande.

Les éléments de l'Etat islamique ont rendiqué mardi l'exécution par décapitation de Steven Sotloff, dans une vidéo qui a provoqué «l'écolement» de la communauté internationale. Dans ce document intitulé «deuxième message à l'Amérique», on peut voir Steven Sotloff, à genoux, vêtu d'une blouse orange. Debout à côté de lui, un homme masqué, vêtu de noir et armé d'un couteau, condamne l'intervention des Etats-Unis en Irak et porte son arme à la gorge du journaliste de 31 ans. La Maison-Blanche a précisé qu'elle devait encore confirmer l'authenticité de la vidéo.

USA - IRAK

Obama ordonne l'envoi de 350 soldats supplémentaires en Irak

Le président américain Barack Obama a ordonné l'envoi de 350 soldats américains supplémentaires en Irak pour protéger les locaux et le personnel diplomatiques à Bagdad, a annoncé mardi la Maison Blanche.

Cette annonce intervient quelques heures après la diffusion d'une vidéo, pas encore authentifiée par les Américains, où l'on voit les éléments de l'«Etat islamique» (EI) décapiter un second otage américain. «Le président a autorisé le département de la Défense à répondre à une demande du département d'Etat qui réclamait environ 350 personnels militaires supplémentaires pour protéger nos bureaux et notre personnel à Bagdad», indique la présidence dans un communiqué.

Ces forces supplémentaires ne sont pas envoyées pour combattre, précise la présidence américaine. «Nous allons également continuer à soutenir le gouvernement irakien dans ses efforts pour contenir l'Etat islamique qui constitue une menace non seulement pour l'Irak mais pour tout le Moyen-Orient et le personnel et les intérêts américains dans cette région», poursuit la Maison Blanche.

Ce renfort portera à 820 le nombre de soldats américains déployés en Irak depuis les 15 et 30 juin après le début de l'offensive éclair des «jihadistes» en Irak, selon le Pentagone.

GRANDE-BRETAGNE

Le Royaume-Uni commande pour plus de 4 milliards d'euros de véhicules blindés

Le Royaume-Uni a signé un contrat de 3,5 milliards de livres (4,4 milliards d'euros) pour des véhicules blindés, a annoncé le ministère britannique de la Défense mercredi, à la veille du sommet de l'Otan au Pays de Galles.

Le gouvernement a précisé que cela représentait la plus grosse commande de véhicules blindés passée par le ministère en trois décennies.

Fabriqués par la branche britannique de l'entreprise de défense américaine General Dynamics, les 589 véhicules sont dotés d'une technologie informatique qui améliorera la surveillance sur les terrains d'opération, selon le ministère.

USA - PALESTINE - ISRAËL

Kerry devait rencontrer les négociateurs palestiniens à Washington

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry devait rencontrer mercredi à Washington des négociateurs palestiniens pour aborder toute une série de contentieux entre les Palestiniens et Israël, a indiqué mardi le département d'Etat.

La porte-parole du ministère Jennifer Psaki a précisé que John Kerry s'entretenait entre autres avec Saeb Erekat, le chef des négociateurs palestiniens durant les neuf mois de pourparlers avec Israël entre juillet 2013 et avril dernier.

Ces entretiens de visu, les premiers entre l'Autorité palestinienne et Washington depuis la fin juillet, interviennent au moment où la direction palestinienne veut faire adopter par le



Conseil de sécurité de l'ONU une résolution demandant la fin, d'ici trois ans, de l'occupation israélienne des territoires palestiniens. Des pourparlers doivent réunir dans un délai d'un mois les deux camps sur les sujets les plus sensibles comme la libération de prisonniers palestiniens, la réouverture de l'aéroport de Gaza ou la déminéralisation de l'enclave.

John Kerry devait aussi parler mardi par téléphone avec le Premier ministre israélien Benjamin Nen-

tayahu, a ajouté Mme Psaki, après que Washington eut demandé lundi à l'Etat hébreu de «revenir» sur sa décision de s'approprier 400 hectares de terres en Cisjordanie. Les Etats-Unis ont une opposition de principe à «l'activité continue de colonisation» par Israël en Cisjordanie et à Al Qods-Est. «Ces mesures sont contraires à l'objectif affiché par Israël de négocier un règlement définitif avec les Palestiniens», a insisté par ailleurs Jennifer Psaki, dans un communiqué.

Kerry appelle Israël à annuler sa décision de confisquer des terres palestiniennes en Cisjordanie occupée

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a appelé Israël à annuler sa décision de confisquer des terres palestiniennes en Cisjordanie occupée, selon le département d'Etat. «Les discussions ont également abordé les préparatifs pour la poursuite des négociations le mois prochain sur le cessez-le-feu dans la bande de Gaza», a-t-on ajouté de même

vernement israélien de confisquer 4 000 acres de terres palestiniennes dans le sud de Beit en Cisjordanie occupée», selon le département d'Etat. «Les discussions ont également abordé les préparatifs pour la poursuite des négociations le mois prochain sur le cessez-le-feu dans la bande de Gaza», a-t-on ajouté de même

source. Dimanche, Israël a annoncé sa décision de s'approprier 4000 acres (l'équivalent de 400 hectares) de terres proches de la colonie de Gva'ot, dans le sud de Beit Lahem. Il s'agirait d'une confiscation de terres «sans précédent» par son ampleur depuis les années 1980, s'est alarmée l'organisation anticolonialiste «La Paix main-

tenant», tandis que les responsables palestiniens ont dénoncé un nouvel affront israélien. La poursuite de la colonisation dans les territoires occupés ou annexés par Israël depuis 1967 est largement considérée comme une entrave majeure aux efforts déployés depuis des décennies pour résoudre le conflit israélo-palestinien.

USA

Le Congrès attend une réponse d'Obama après l'exécution d'un 2e Américain

Des parlementaires américains ont réclamé mardi au président Barack Obama la mise en place urgente d'un plan pour vaincre l'Etat islamique (EI) en Syrie et en Irak, après la décapitation présumée d'un second journaliste américain, Steven Sotloff.

Le secrétaire d'Etat John Kerry sera ainsi convoqué prochainement à la Chambre des représentants pour une audition, a annoncé mardi le président de la commission des Affaires étrangères, Ed Royce.

«Tout le monde estime que l'administration a besoin d'une stratégie, que le président doit expliquer aux Américains et au Congrès comment nous allons lutter contre cette menace», a-t-il déclaré par téléphone à des journalistes.

«Le leadership américain est essentiel. Ça ne veut pas dire l'envoi de soldats sur le terrain, mais des frappes aériennes et par drones, et beaucoup de di-

plomatie, ce qui continue à manquer», a dit le républicain. «Nous ne pouvons pas tergiver», a ajouté le démocrate Eliot Engel. «Nous devons agir, et nous devons agir vite».

Barack Obama est critiqué à la fois par des membres de son camp démocrate et par des républicains pour avoir dit la semaine dernière que les Etats-Unis n'avaient «pas encore de stratégie» contre l'EI.

La démocrate Dianne Feinstein, présidente de la commission du Renseignement au Sénat, a ainsi estimé dimanche que Barack Obama était «peut-être trop prudent» face à la menace posée par l'EI, une opinion partagée par nombre de ses collègues à Washington, qu'ils soient interventionnistes ou pas. «La question-clé est : allons-nous endiguer l'EI, ou écraser l'EI ?», a lancé le représentant républicain Adam Kinzinger mardi sur Twitter.

APS

Obama entame une visite en Estonie à la veille du Sommet de l'Otan

Le président Barack Obama est arrivé mercredi à Tallinn, sa seule étape avant le sommet de l'Otan qui réunira les 28 pays membres jeudi et vendredi à Newport, au Pays de Galles.

L'avion présidentiel Air Force One s'est posé peu avant 06h30 (03h30 GMT) sur l'aéroport international de la capitale de ce petit pays situé sur la mer Baltique qui a rejoint l'Alliance en 2004. Cette première visite de M. Obama dans un pays balte depuis son arrivée à la Maison Blanche en 2009 intervient dans un contexte d'extrême tension entre les pays de l'Otan et Moscou au moment où certains observateurs redoutent l'éclatement d'un conflit à grande échelle en Europe.

Outre le président estonien Toomas Hendrik Ilves, avec lequel il doit s'exprimer en fin de matinée au cours d'une conférence de presse, M. Obama rencontrera à Tallinn la présidente lituanienne Dalia Grybauskaite et le président letton Andris Berzins.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05 Jeunesse : Franklin
06:15 Jeunesse : Franklin
06:30 Jeunesse : TFou
10:10 Sport : Automoto
11:00 Sport : Téléfoot
11:50 Sport : L'affiche du jour
11:55 Culture Infos : Météo
11:58 Culture Infos : Météo des plages
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
12:45 Culture Infos : Météo
12:48 Culture Infos : Trafic info
12:55 : Du côté de chez vous
13:00 Culture Infos : Journal
13:30 Culture Infos : Reportages
15:15 Divertissement : Scandale au pensionnat
17:05 Divertissement : Bienvenue au camping
18:10 Divertissement : Secret Story
19:00 Divertissement : Au pied du mur
19:55 Culture Infos : Météo
20:00 Culture Infos : Journal
20:40 Culture Infos : Météo
20:50 Sport : France / Espagne
23:05 Série TV : New York, section criminelle
23:55 Série TV : New York, section criminelle

2

06:00 Divertissement : Les Z'amours
06:35 Jeunesse : La guerre des Stevens
06:55 Jeunesse : La guerre des Stevens
07:25 Jeunesse : La guerre des Stevens
07:45 Série TV : Tandoori & hamburgers
08:05 Série TV : Tandoori & hamburgers
08:30 Culture Infos : Sagesses bouddhistes
08:45 Culture Infos : Islam
09:15 Culture Infos : Judaïca
09:30 Culture Infos : Chrétiens orientaux : foi, espérance et traditions
10:00 Culture Infos : Présence protestante
10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur
12:05 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Météo 2
13:00 Culture Infos : Journal
13:20 : 13h15, le dimanche...
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:00 Divertissement : Le monument préféré des Français
17:55 Divertissement : Face à la bande
18:55 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:25 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:55 Culture Infos : Météo 2
20:00 Culture Infos : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:41 Culture Infos : Beau travail
20:42 Sport : Jeux Equestres Mondiaux
20:43 Divertissement : Alcaline l'instant
20:44 Culture Infos : Météo 2
20:45 Culture Infos : Envoyé spécial
22:20 Culture Infos : Complément d'enquête
23:25 Divertissement : Alcaline, le concert

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
06:35 Jeunesse : Jimmy Neutron
06:59 : Georges, le petit curieux
07:24 Série TV : Georges, le petit curieux
07:50 Série TV : Georges, le petit curieux
08:13 Série TV : La chouette & Cie
08:24 Jeunesse : Garfield & Cie
08:48 Jeunesse : Garfield & Cie
09:11 Jeunesse : Garfield & Cie
09:36 Jeunesse : Tom et Jerry
10:23 Série TV : Les as de la jungle à la rescousse
11:08 Jeunesse : Les Dalton
11:16 Jeunesse : Les Dalton
11:23 Jeunesse : Les Dalton

11:31 Jeunesse : En sortant de l'école
11:34 Culture Infos : Des baskets dans l'assiette
11:45 Culture Infos : Expression directe
11:55 Culture Infos : Météo
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche
12:50 Culture Infos : 30 millions d'amis
13:20 Divertissement : Inspecteur Barnaby
14:55 Sport : Equitation
16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres
16:50 Divertissement : Harry
17:25 Divertissement : Un livre, un jour
17:30 Divertissement : Slam
18:10 Divertissement : Questions pour un champion
18:55 Culture Infos : Objectif indépendance
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
19:58 Culture Infos : Météo
20:00 Sport : Tout le sport
20:15 Série TV : Plus belle la vie
20:42 Culture Infos : Beau travail
20:45 Cinéma : Pièce montée
22:15 Culture Infos : Météo
22:20 Culture Infos : Grand Soir 3
23:15 Divertissement : Le pitch
23:20 Cinéma : Happy Few

CANAL+

07:05 Série TV : Stella et Sacha
07:15 Série TV : Larva
07:20 Jeunesse : Kika & Bob
07:30 Série TV : Camp Lakebottom
07:45 Série TV : Camp Lakebottom
07:55 Jeunesse : Oggy et les cafards
08:00 Jeunesse : Oggy et les cafards
08:10 Série TV : Les Crumpets
08:25 Cinéma : Le choc des générations
10:05 : Jamel Comedy Club
10:35 Cinéma : Né quelque part
11:55 Culture Infos : La météo
12:00 Divertissement : L'oeil de Links
12:45 Culture Infos : Le JT
13:05 Sport : La grille
13:55 Sport : Formule 1
14:10 Cinéma : 40 ans : mode d'emploi
14:45 Sport : La Rochelle / Toulouse
15:35 Cinéma : Un chien de ma chienne
15:50 Culture Infos : L'été papillon
16:20 Cinéma : Les flingueuses
18:15 Série TV : Pendant ce temps...
18:17 Série TV : Pendant ce temps...
18:20 Série TV : Mon oncle Charlie
18:45 Culture Infos : Le JT
19:05 Divertissement : Le grand journal
20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite
20:25 Divertissement : Le petit journal
20:55 Série TV : Banshee
21:40 Série TV : Banshee
22:40 Série TV : Mad Men
23:25 Série TV : Mad Men

M6

06:00 Divertissement : M6 Music
07:00 Divertissement : Absolument stars
09:45 Série TV : Malcolm
10:10 Série TV : Malcolm
10:35 Série TV : Malcolm
11:10 Sport : Sport 6
11:20 Sport : Turbo
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 12.45
13:05 Culture Infos : Maison à vendre
15:45 Divertissement : Coeurs sauvages
17:40 Divertissement : Les reines du shopping
18:45 Culture Infos : 100 % mag
19:40 Culture Infos : Météo
19:45 Culture Infos : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:50 Cinéma : 36 quai des Orfèvres
23:00 : Des enquêteurs d'élite

TÉLÉ

La sélection

TF1

19h55

France / Espagne



Résumé
L'équipe de France de Didier Deschamps, forte de son bon parcours lors du récent Mondial brésilien, devra mobiliser toutes ses forces pour poursuivre sur sa lancée. Si avant la Coupe du monde, l'Espagne faisait trembler ses adversaires, le traumatisme d'une élimination prémature pourra-t-il être surmonté par Sergio Ramos et ses coéquipiers ? Lors de leur dernière confrontation, au mois de mars 2013, Karim Benzema et les Bleus s'étaient inclinés devant la Roja. Cette fois, la dynamique semble jouer en faveur des Français, qui abordent la rencontre avec l'étiquette de quart de finaliste du dernier tournoi mondial.

2

19h45

Envoyé spécial

Résumé

Au sommaire :
Un rêve de longévité
Ces dernières années, sur le front de la lutte anti-âge, la piste la plus prometteuse est celle de l'ADN. En France, chacun peut désormais connaître l'âge biologique de son organisme, grâce à une simple prise de sang mesurant les télomères, petits capuchons qui protègent les chromosomes et déterminent la longévité.
Parents au bord de la crise de nerf



Burn-out maternel, défaut d'autorité, isolement social, certains parent, dépassés par les événements, se retrouvent au bord de l'épuisement. A Nantes, une association unique en France a été créée pour accueillir les pères et mères en difficulté.

3

19h45

Pièce montée



Résumé
C'est le grand jour pour Bérengère et Vincent : ils se marient dans le respect des traditions bourgeoises. Leurs familles et leurs amis se réunissent à la campagne, comme le veut la coutume. Les convives sont nombreux et fêtent cette journée, joyeusement pour certains, douloureusement pour d'autres. La journée commence bien, sous l'oeil attendri de l'aïeule, Madeleine, qui retrouve son amour de jeunesse, et sous la houlette de Victor, le prêtre qui célébre l'union des deux jeunes gens. Mais alors que tout se passe pour le mieux, la situation dégénère au fil de la journée : les langues se délient, et les piques fusent dans ce milieu qui ne saurait tolérer un tel naufrage...

CANAL+

19h55

Banshee

Résumé

A New York, Job rend visite à un prêtre, qui semble entretenir des liens avec Rabbit. L'ennemi n'est pas bien loin. Rabbit s'est caché dans l'église. A Banshee, une nouvelle révélation vient bouleverser l'équilibre de la famille Hopewell, mettant à rude épreuve la relation de Carrie et Gordon. De son côté, Burton réduit un traître au silence, tandis qu'Alex s'engage à trouver les preuves qui permettront de garder Proctor derrière les barreaux...

**M6**

19h50

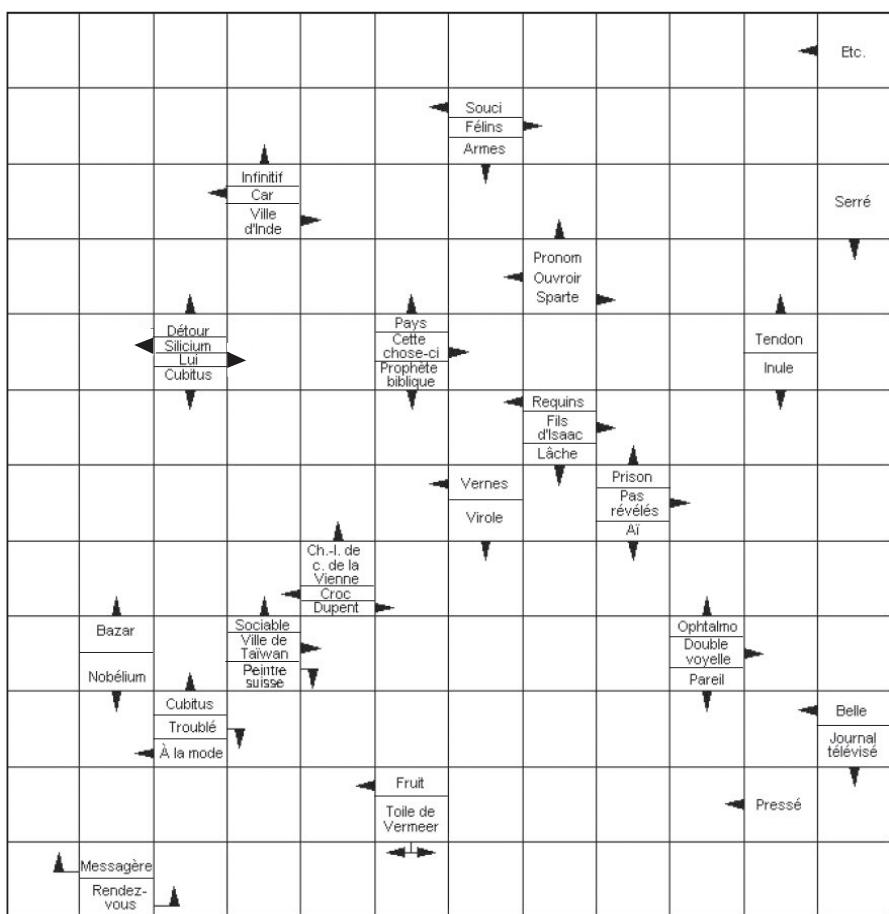
36 quai des Orfèvres

Résumé

Depuis quelque temps, des braqueurs opèrent en toute impunité à Paris, multipliant les casses sanglants. Robert Mancini, grand patron de la PJ, demande à ses lieutenants, Léo Vrinks et Denis Klein, de mettre fin aux agissements des malfaiteurs. Pour les motiver, il offre sa place, bientôt vacante, à celui qui procédera à l'arrestation. Cette situation ne fait qu'exacerber la rivalité entre les deux hommes, autrefois amis. Tout les oppose désormais : leurs méthodes, leurs vies et leurs équipes. Un jour, Silien, indic de Vrinks récemment sorti de prison, tue l'homme qui l'avait dénoncé. Il demande à Vrinks de lui fournir un alibi, en échange de l'identité des braqueurs...



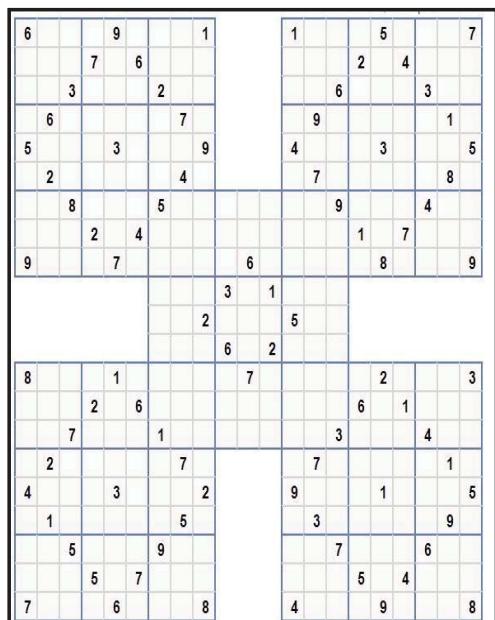
Mots fléchés n°706



Samouraï-Sudoku n°706

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°706

Horizontalement:

1. Pruderie
2. Planète - Aigres
3. Mesure d'avoine pour un cheval - En compagnie de
4. Ville du Pérou - Spectacle
5. Punaise d'eau - Ensemble des instrumentistes accompagnateurs, dans un concerto grossso
6. Ville d'Italie - Einsteinium
7. Silicium - Riv. de Rouma-

rie - Tour - Simon
8. Epiphyte - Baie des côtes de Honshu
9. Décliner
10. Infinitif - Addition - Garmin de Paris
11. Tend des filets pour prendre des oiseaux - Tête
12. Personnes ayant leurs résidences habituelles à l'étranger

Verticalement:

1. Introduction dans les lignes téléphoniques, de bobines d'auto-induction pour améliorer la transmission de la parole
2. Taux d'acide mique dans le sang - Dans le nom de la capitale du Brésil
3. Indique qu'à un certain endroit d'un morceau de musique il faut reprendre au début - Radium - étain
4. Fille de Cadmos - Retarder
5. Objectifs - Médicament

dont l'alcool est l'excipient
6. Saule - Laine qu'on retire en tondant (pl)
7. Candide - Racaille
8. Déca - Neptuneum - Adj. possessif - Cadmium
9. Amaigrir - Individu
10. Souhaitées - Nom donné à la Nouvelle-Guinée par l'Indonésie
11. Colère - Problème - Trinité-trotouïenne
12. Tromperies

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

7 erreurs



Proverbes

Tue le lézard, avant qu'il ne devienne serpent.

Proverbe algérien

Mieux vaut une vérité qui fait mal, qu'un mensonge qui réjouit.

Proverbe berbère

L'optimiste regarde la rose et ne voit pas les épines; le pessimiste regarde les épines et ne voit pas la rose.

Proverbe arabe

L'occasion fait le larron

Proverbe français

C'est arrivé un 4 septembre

2006 : en Ouganda, l'Armée de résistance du Seigneur annonce la «cessation unilatérale des hostilités», après 18 ans de combats contre l'armée régulière. 2010 : au Kenya, 72,1 % de la population de plus de 18 ans participe à un référendum sur un projet de nouvelle Constitution. Le «oui» l'emporte par 69,83 %

Célébrations :

- Quatrième journée internationale de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel.
- îles Cook : Fête nationale, jour de la Constitution établie en 1965.
- Slovaquie : Journée de la Matica slovenská.
- Espagne : premier jour des Fiestas de la Blanca (Fêtes de la Vierge blanche) de Vitoria-Gasteiz.

VIOLENCE DANS LES STADES

Il y a urgence d'un suivi régulier pour appliquer les mesures annoncées par les pouvoirs publics

Il se trouve que sur le plan «juridique» l'arsenal de combat de la violence dans les stades existe bel et bien.

Seulement le grand problème est dans l'application stricte de cette législation.

Said Ben

Dans les règlements et loi de la Faf et de la ligue de football professionnel (LFP) que les deux textes de loi celui 04-10 du 14 août 2004 relative à l'éducation physique et au sport que celui 13-05 du 23 juillet 2013 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives, énoncent des points relatif à la lutte contre la violence dans les stades.

Seulement, le seul tort de tout un chacun est de ne pas avoir appliquée à la lettre ces textes dans toute leur rigueur. Ce «laxisme» nous a fait payer de lourds tributs allant jusqu'à la mort d'hommes et ce, par la faute de ce fléau qui est la violence dans les stades.

Donc, la priorité pour tenter d'éradiquer ce fléau nuisible à toute la société est justement de commencer par appliquer ces règlements.

Et pour être plus complet, on attendra volontiers l'aide des pouvoirs publics pour la publication des textes d'applications de ces lois. D'ailleurs, pas plus tard que lundi



dernier, le ministère des Sports a lui-même décidé d'activer la finalisation et la promulgation des textes d'application notamment ceux relatifs aux comités de supporters, à la commission nationale exécutive de prévention et de lutte contre la violence, ainsi que le fichier national des personnes interdites d'accès aux infrastructures sportives.

Cela s'est passé au cours d'une réunion de coordination présidée par le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, et consacrée à la feuille de route complémentaire du secteur en matière de prévention et de lutte contre la violence. Là, il a été également convenu de «la généralisation de l'installation de système de vidéo surveillance dans tous les stades de football accueillant les matchs de Ligues 1 et 2 professionnelles», a indiqué le ministère.

Et pour ce faire, il va falloir aussi penser à la création du métier des stadiers.

Car, avec eux et les comités de supporters plus le responsable de la sécurité de chaque club, les forces de l'ordre auront la tâche plus facile pour encadrer et surtout juguler la masse des supporters pour maîtriser le volet

sécuritaire aussi bien aux alentours qu'à l'intérieur des enceintes sportives.

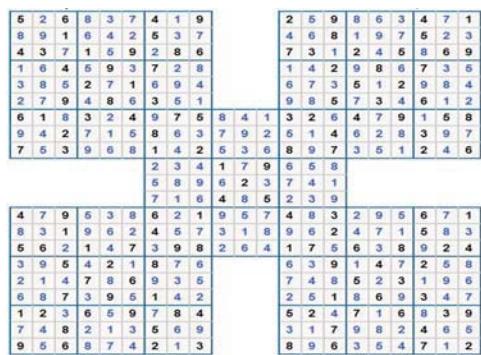
Là, il faut de suite l'écrire, ce n'est pas demain lors de la prochaine journée du championnat que tout cela va être assuré. Cela nécessite un certain temps pour bien organiser le tout.

Seulement, ce qu'il faudrait c'est qu'il y ait un suivi réel et surtout continue des programmes d'urgence. Si d'ici la phase aller, on pourra assurer installer des caméras de surveillances dans les enceintes sportives, ce serait déjà un «exploit» de réalisé.

En sus, ces caméras de surveillance doivent être bien maîtrisées pour leur fonctionnement et il va falloir donc penser aux spécialistes pour assurer les fonctions qu'il faudrait lors des matchs.

L'expérience du dernier match de l'Algérie contre le Burkina Faso a été une véritable réussite de la part de la Dgns. Il suffit pour cela de s'armer d'une volonté continue pour arriver à relever les premiers défis à même de permettre de commencer à se débarrasser de ce fléau si nuisible à la société.

Sudoku N°705



S o l u t i o n

Mots Croisés N°705

EMBLEMATIQUE
COEUR■NATURE
HISTONE■AI■E
ANTIDATER■M■
UDINE■HUDSON
FRASER■R■ALE
FEU■SALICOLE
O■XE■PAPE■AS
UV■PRETEURS■
RICOEUR■XOSA
EN■I■SAS■TON
EST■CENTAINE

Mots Fléchés N°705

VESPERTILION
ARMURE■NEGRE
TR■NO■CROUTE
IENISSEI■AH■
CUISTOT■ANES
IRM■RU■ALOSE
N■BEATITUDES
ALERTE■AMOS■
TAS■ENCLIN■E
EU■T■ELAN■LP
URRAQUE■ENEE
REAGIR■GREVE

UNION NORD-AFRICAINE DE FOOTBALL

Les compétitions des clubs de l'UNAF relancées cette saison

Le comité exécutif de l'Union nord-africaine de football (UNAF), réuni mardi à Tunis, a décidé de relancer, à partir de la saison 2014-2015, les compétitions de cette structure réservées aux clubs champions et vainqueurs de coupes des associations membres, annonce l'UNAF.

Le nouveau président de cette instance, le Tunisien Wadii Jerii, a été désigné à la tête de la commission chargée de la relance des compétitions en question, ajoute la même source. Les coupes de l'UNAF des clubs champions et des clubs détenteurs de coupes



ont été gelées depuis deux saisons.

Au cours de la réunion du comité exécutif, il a été décidé aussi d'organiser un premier tournoi des sélections olympiques des associations de l'UNAF, un rendez-vous qui servira, selon

l'organisation, à préparer les sélections en question en vue des éliminatoires des jeux olympiques 2016 au Brésil.

L'UNAF n'a toutefois précisé ni le lieu ni la date de ce tournoi.

Le Tunisien Wadii Jerii nouveau président de l'UNAF

Le président de la fédération tunisienne de football Wadii Jerii a été désigné au poste de président de l'Union nord africaine (UNAF) au terme de la réunion du comité exécutif tenue mardi à Tunis, annonce cette instance.

Jerii succéde au Marocain Fahri et assumera sa nouvelle responsabilité jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale élective de l'UNAF, précise la même source. Wadij Jerii, qui gardera son poste de président de la fédération tunisienne, a été désigné également président de la commission chargée de la relance de la compétition des clubs de l'Union à partir de la saison sportive 2014/2015 pour les clubs champions et les clubs Vainqueurs de la Coupe des associations membres.



MONDIAUX-2014 DE CROSS MILITAIRE (LONG/COURT) **L'Algérie avec onze athlètes au Liban**



La sélection algérienne militaire de cross-country a engagé 11 athlètes dans la 56^e édition des championnats du monde, prévu vendredi 5 septembre au Liban, a annoncé le sélectionneur national Abdelkrim Lamri.

«Nous avons engagé sept de nos meilleurs athlètes dans l'épreuve du cross-long, et quatre autres dans celle du cross-court» a déclaré le coach à l'APS, juste avant l'embarquement pour le Liban.

Il s'agit de Badr-Eddine Amirat, Mohamed Belounis, Ahmed Dali, Rabah Khaouas, El Hadi Laâmeche, Fethi Meftah et Harraoui Manceur dans l'épreuve du cross-long. Rabah Abboud, Hichem Bouchicha, Elyès Belkhir et Mohamed Merbouhi participeront au cross-court.

L'Algérie participe à ce championnat du monde avec l'ambition de «réussir le meilleur résultat possible», notamment, en comptant sur Rabah Abdou, le champion d'Algérie en titre, ainsi que des espoirs montants du cross algérien, comme Ahmed Dali et Fethi Meftah.

L'équipe de cross-long est encadrée par le coach Msa-lesse, tandis que son homologue de cross-court est chapeautée par Aboud.

APS

FOOTBALL

Kadir : "Bétis est un nouveau challenge pour moi"



L'international algérien Fouad Kadir a estimé que sa venue au Bétis Séville (2e division espagnole de football) constitue un nouveau défi dans sa carrière sportive après une saison difficile avec l'OM Marseille.

Je voulais tenter l'expérience d'autres championnats. Les informations que m'a donné Perquis qui était mon coéquipier à Troyes étaient importantes. Il n'a pas tardé d'éliger sur le club. Je voulais vraiment jouer en Espagne, c'est pourquoi j'ai refusé d'autres offres" a déclaré Kadir au site officiel du club.

Le milieu offensif algérien a été prêté par l'OM au Bétis Séville pour une saison avec option d'achat en cas d'accession du club en première division espagnole.

"Pour moi, venir à Béziers constitue un défi. C'est un projet qui me tenait depuis plusieurs années. Béziers n'est pas une équipe de seconde division, elle fait partie de l'élite du football espagnol" a-t-il ajouté. Kadir est revenu également sur les pourparlers difficiles entre les deux parties avant qu'un accord ne soit trouvé à l'ultime journée de la clôture du marché des transferts d'hiver.

"C'était un peu long, nous avons parlé avec Bétis depuis plus d'un mois avant de trouver finalement un accord à quelques heures de la clôture du mercato d'été. Je suis très heureux d'être à Bétis" s'est-il réjoui.

D'autre part, l'ancien joueur de Valenciennes a effectué mardi sa première séance d'entraînement sous la conduite de l'entraîneur Luis Arnau. Kadir pourrait faire ses grands débuts espagnol dimanche prochain à l'occasion du match contre Ponferradina pour le compte de la seconde journée du championnat.

PUBLICITE

ELIMINATOIRE CAN 2015, ETHIOPIE - ALGÉRIE

Départ des Verts aujourd'hui à destination de l'Ethiopie

La sélection algérienne de football s'envolera cet après midi à partir de 13 heures en direction d'Adis Abeba à bord d'un vil spécial dans la perspective de disputer son premier match du Groupe « B » des éliminatoires de la Coupe d'Afrique 2015 prévue à partir du mois de janvier prochain au Maroc.



Said Ben

Après un premier stage sous la houlette du nouveau sélectionneur des Verts, le Français Christian Gourcuff qui a débuté lundi dernier et qui prendra fin ce matin avec une dernière séance au Centre technique de Sidi Moussa, la délégation algérienne prendra son envol cet après midi en direction d'Adis Abeba.

Sur place, les Verts auront une séance dernière d'entraînement à l'heure du match sur la pelouse du terrain principal à l'heure du match comme le stipule les règlements de la CAF et de la FIFA.

Concernant l'effectif, coach Gourcuff qui avait initialement convoqué 27 joueurs pour les deux matches contre l'Ethiopie ce samedi à Adis Abeba et le second contre le Mali le 10 septembre prochain à Blida, ne pourra compter dans ce premier match que sur 24 joueurs seulement.

Les trois absents ont diverses explications : le gardien de but Mohamed Lamine Zemmamouche, est blessé aux adducteurs, et est donc forfait pour le match face à l'Ethiopie samedi prochain à Addis Abeba.

Le portier de l'USM Alger a été autorisé à quitter le



stage entamé par les Verts lundi dernier au Centre technique de Sidi Moussa (Algér).

"Nous ferons le point avec lui lundi prochain pour savoir s'il sera opérationnel face au Mali le 10 septembre", a indiqué Gourcuff lors d'un point de presse à Sidi Moussa.

D'autre part, « le défenseur international algérien d'Osasuna (Espagne),

Lyacine Cadamuro et l'attaquant de Cordoba FC (Espagne), Nabil Ghilas ont été autorisés par le staff technique de la sélection algérienne à faire l'impasse sur le stage de Sidi Moussa, car ils étaient préoccupés par les négociations de leurs transferts.", a indiqué Gourcuff lors de ce même point de presse à Sidi Moussa.

Par contre, Djamel Mesbah (Parme) qui a rejoint Sampdoria Génés en Italie, a retrouvé le groupe des Verts mardi dernier après avoir conclu toutes les modalités de son transfert.

Concernant le match de samedi prochain, le sélectionneur de l'équipe d'Algérie, a insisté sur l'importance de bien débuter les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 contre respectivement l'Ethiopie et le Mali en vue de la qualification pour le rendez-vous africain.

"Il faut bien entamer les éliminatoires de la CAN-2015.

Nous allons jouer deux matches importants mais pas décisifs pour la qualification. La victoire est très importante sur les plans comptable et psychologique. La qualification se jouera en six matchs et nous allons faire le maximum pour avoir le plus tôt possible les 12 points, synonyme de qualification" a déclaré Gourcuff.

"Il ne faut surtout pas subir face à un adversaire qui jouera à domicile dans des conditions difficiles avec notamment le problème de l'altitude. Il faut rester vigilants et avoir la capacité de conserver le ballon. Nous allons bien préparer cette première sortie officielle" a expliqué le successeur de Vahid Halilhodzic.

Concernant l'effectif justement, Gourcuff indique qu'"Il y a déjà une ossature en place mais il faut voir également avec l'état de forme des joueurs. J'ai une idée sur l'équipe qui sera alignée mais il y a quelques points d'interrogation. On est toujours dans la continuité du travail de mon prédécesseur, il n'y a pas de rupture totale mais je viens avec mes idées" a-t-il tenu à souligner.

Quant à son avis sur l'équipe éthiopienne, le patron des Verts a estimé que l'adversaire s'est bien préparé au Brésil et qu'il faut le prendre très au sérieux.

L'équipe éthiopienne a sans doute connu des changements avec notamment l'arrivée d'un nouvel entraîneur portugais avec une nouvelle philosophie." a-t-il conclu.

ETHIOPIE-ALGÉRIE : Les joueurs plus que motivés

Déclarations recueillies par l'APS dans la zone mixte des joueurs de la sélection algérienne de football, mardi au Centre technique de Sidi Moussa (Algér).

Faouzi Chaouchi (gardien de but) :

«Tout d'abord je tiens à remercier le président de la FAF Mohamed Raouraoua, et le sélectionneur Christian Gourcuff, de m'avoir accordé une nouvelle chance en équipe nationale après ma suspension qui a duré une année. Concernant les matches qui nous attendent, je pense que les joueurs sont conscients de la mission qui les attend et nous sommes prêts à relever le défi pour nous qualifier à la phase finale de la CAN-2015 et faire plaisir à nos supporters».



Yacine Brahimi (attaquant) : «Je pense que tous les joueurs sont déterminés et concentrés sur le nouvel objectif à savoir la qualification à la CAN-2015, à commencer par les deux matches que nous devons disputer la semaine prochaine. Notre parcours en Coupe du Monde nous procure énormément de confiance et j'espère que dès samedi nous allons confirmer notre statut de favoris du groupe».



Hilal Soudani (attaquant) :

«C'est un nouveau départ avec un nouvel entraîneur, maintenant nous devons confirmer notre parcours du Mondial brésilien en débutant par une victoire en Ethiopie, même si les conditions s'annoncent très difficiles en prenant en considération les facteurs de l'altitude et les conditions de jeu en Afrique auxquelles nous sommes déjà habitués lors de nos précédentes campagnes de qualifications que nous avons déjà menées avec réussite».



Riad Boudebouz (attaquant) :

«Nous savons que ça va être très difficile d'aller battre l'Ethiopie à domicile, malgré que les conditions sont les mêmes pour les deux équipes, d'ici samedi il va falloir bien récupérer du long voyage qui nous attend et rester concentrés sur notre objectif qui est la qualification à la CAN-2015. Je pense que le mot d'ordre doit être: ne pas perdre et engranger le maximum de points lors de ces deux matches».



Mehdi Zeffane (arrière-droit) :

«Je suis fier d'honorer ma première sélection en équipe nationale, j'arrive dans une équipe qui a réalisé un joli parcours au Mondial, c'est à moi de m'adapter avec le groupe et gagner ma place au sein du onze national. Maintenant je suis à la disposition du coach national et je ferai le maximum pour lui rendre la confiance qu'il me donne si jamais je suis appelé à jouer. Concernant les deux matches qui nous attendent la semaine prochaine nous devons rester positifs et aller ramener un bon résultat samedi en Ethiopie».



Chelsea : 26 joueurs en prêt !

Avec son effectif gargantuesque, Chelsea n'a pas forcément de place pour tous les jeunes joueurs que les Bleus ont recrutés ces dernières saisons. Résultat, le club londonien est obligé de prêter ses joueurs à d'autres clubs pour qu'ils puissent obtenir du temps de jeu. Au total, ce sont pas moins de 26 joueurs que Chelsea a prêté cette saison. Le Daily Mail les a listés...



SAGNA :
«J'ESPÈRE
QUE RIBÉRY
REVIENDRA»



BECKHAM ÉVOQUE L'ARRIVÉE DE DI MARIA



David Beckham, ancienne gloire de Manchester United ayant porté le numéro 7, est revenu sur l'arrivée d'Angel Di Maria. En récupérant le numéro 7 de Manchester United, Angel Di Maria ne passe pas inaperçu. Il succède notamment à Cristiano Ronaldo, mais aussi à Eric Cantona ou David Beckham, qui a tenu à lui donner un petit conseil. «Il s'agit évidemment d'un joueur très talentueux. Mon conseil, c'est de prendre du plaisir car porter ce maillot a sans aucun doute été l'une de mes plus grandes fiertés», a expliqué l'ancien milieu anglais dans des propos repris par la BBC.

MU sur Strootman

Selon le Daily Mail, Manchester United serait toujours en quête d'un milieu de terrain relayeur d'envergure. Du coup, en janvier prochain, les dirigeants des Red Devils auraient l'intention de se pencher sur le dossier Kevin Strootman, qui évolue à l'AS Roma. Un délai qui permettra normalement au Néerlandais de faire son retour à la compétition après une longue absence due à une blessure au genou.

RAMOS : «CHICHARITO A MARQUÉ UNE ÉPOQUE»



«C'est un joueur reconnu au niveau international qui a marqué une époque du football et qui peut jouer un rôle important dans notre équipe. Tout ce qu'il peut nous apporter est positif», a ainsi indiqué l'international espagnol, Javier Hernandez, arrivé en prêt au Real, officiera en tant que doublure de Karim Benzema.

VAN PERSIE «FALCAO VA DEVOIR SE BATTRE POUR SA PLACE»

Interrogé par Fox Sports, Robin Van Persie a réagi à l'arrivée de Falcao à Manchester United.

«Je suis heureux de son arrivée. Il fait de nous une meilleure équipe. Vous devez toujours souhaiter le meilleur pour votre club, et c'est ma philosophie, a ainsi lancé le Néerlandais, qui prévient toutefois son nouveau concurrent. Falcao va devoir se battre pour sa place, tout comme moi. Nous deux, mais aussi Wayne Rooney et James Wilson, on va se battre pour notre place.»

Alors que certaines rumeurs évoquaient une blessure au genou de «RVP», ce qui aurait poussé les dirigeants à investir sur un nouvel attaquant, le Batave a démenti. «Je ne sais pas d'où ça vient. Je peux honnêtement dire que je ne compte pas aller dans l'hôpital pour me faire opérer dans les prochains jours», conclut-il.



ROJO A RÉALISÉ UN DE SES RÊVES



Contre une somme de 20 millions d'euros, Marcos Rojo a été transféré du Sporting Portugal à Manchester United pendant le mercato. Le latéral gauche est aux anges depuis que son transfert a été acté. En effet,

l'international argentin âgé de 24 ans rêvait de s'exprimer en Premier League et plus particulièrement à Manchester United. «Je suis très heureux d'avoir la chance de jouer dans une équipe aussi importante. Cela signifie beaucoup pour moi. Je veux profiter de ce moment parce que c'est un

rêve qui est devenu réalité. Avant d'accepter de signer à Manchester United, j'ai beaucoup parlé avec Veron. Il m'a suggéré certaines choses», a indiqué Marcos Rojo au cours d'un entretien retranscrit par le média Sky Sports.

L'arrière droit de l'équipe de France et de Manchester City a estimé mardi que les Bleus étaient «plus respectés» après leur quart de finale de Coupe du monde. Bacary Sagna a aussi profité de son passage à Clairefontaine pour indiquer son souhait de voir Franck Ribéry revenir chez les Bleus.

Avez-vous été surpris par la retraite internationale de Franck Ribéry ?

J'ai été surpris. J'associe l'équipe de France à la présence de Franck. On connaît son impact et c'est un exemple pour la plupart d'entre nous, on s'est qualifié pour la Coupe du monde grâce à lui. Son départ et certaines critiques ont été difficiles pour lui. On ne lui a jamais pardonné les petites erreurs qu'il a faites et c'est dommage.

C'est sa décision, mais j'espère qu'il reviendra dans ses

Le statut de l'équipe de France a-t-il changé à l'étranger depuis le Mondial ?

On est plus respecté qu'il y a quelques années. On ne lâche rien, on a montré qu'on était prêt au combat. On attaque mieux les matches et on a plus confiance en nous. Les autres pays craignent de plus en plus l'équipe de France.

ALGÉRIE-SAINT-MARIN

Le Président Bouteflika félicite les Capitaines régents de Saint-Marin à l'occasion de la fête nationale de leur pays

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations aux Capitaines régents de la République de Saint-Marin, Valeria Ciavatta et Luca Bescari, à l'occasion de la fête nationale de leur pays, leur réitérant sa volonté d'oeuvrer pour le développement des liens d'amitié entre les deux pays.

«A l'occasion de la célébration de la fête nationale de votre pays, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos plus chaleureuses félicitations», a écrit la chef de l'Etat dans son message.

«Je saisiss cette heureuse occasion pour vous renouveler mon entière disponibilité à œuvrer avec vous au développement des liens d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays», a ajouté le Président Bouteflika.

MALI - ONU

Mali : l'Algérie condamne «énergiquement» l'attentat contre un convoi de la Minusma

L'Algérie condamne «énergiquement» le «lâche» attentat perpétré mardi à une trentaine de kilomètres de Kidal, au nord du Mali, contre un convoi de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma), qui a coûté la vie à quatre casques bleus tchadiens et infligé des blessures graves à plusieurs autres, a indiqué mercredi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Cet acte terroriste, «qui intervient au moment du lancement du processus d'Algier, s'inscrit dans la campagne menée par les groupes terroristes hostiles à la paix pour accroître la tension et faire obstacle à l'œuvre de paix à laquelle la Minusma s'identifie», souligne le communiqué.

L'Algérie «réitera son engagement à continuer, de concert avec tous les partenaires maliens et internationaux, à œuvrer à l'instauration de la stabilité et de la paix dans toute la région du Sahel», a affirmé la même source.

L'Algérie qui présente ses condoléances à la Minusma, au gouvernement tchadien et aux familles des défunts, «tient à exprimer son entière solidarité avec le Mali frère, ainsi qu'avec les pays ayant déployé des contingents dans le cadre de la Minusma», a conclu le communiqué du ministère.

M. Smail Allaoua nouvel ambassadeur d'Algérie en Arménie

Le gouvernement de la République d'Arménie a donné son agrément à la nomination de Smail Allaoua, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République d'Arménie avec résidence à Moscou, a indiqué mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

APS

ALGÉRIE - RUSSIE

Signature d'un accord de coopération dans l'énergie nucléaire

L'Algérie et la Russie ont signé hier à Alger un accord de coopération dans le domaine de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Cet accord, dont les documents ont été paraphés par le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, et le P-DG de la Corporation d'Etat russe de l'énergie atomique (Rosatom) Sergueï Kirienko, a pour objet de définir les axes et les conditions de coopération entre l'Algérie et la Russie dans le domaine du développement et de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, a-t-on précisé lors de la cérémonie de signature.

La coopération prévue par cet accord couvre notamment les volets de la formation de ressources humaines dans les domaines scientifiques et techniques, la recherche fondamentale et appliquée, la recherche et développement dans le domaine de l'ingénierie nucléaire et des technologies ainsi que l'utilisation des réacteurs nucléaires à des fins de production de l'électricité et de dessalement de l'eau de mer.

Cette coopération concerne aussi la sûreté nucléaire et radiologique, la gestion et le traitement des déchets ra-



dioactifs et l'application des technologies nucléaires dans les domaines de l'agriculture, de la biologie, des ressources en eau et de la médecine incluant la production des radio-isotopes.

L'accord prévoit en outre la création d'un centre d'études et de recherches développement en Algérie.

«Il s'agit d'un accord cadre couvrant plusieurs axes comme la production d'électricité issue de l'énergie nucléaire ainsi que l'utilisation de cette énergie à des fins pacifiques, notamment la médecine, l'agriculture et les ressources en eau», a déclaré M. Yousfi en marge de la cérémonie.

De son côté, M. Kirienko a affirmé que la Russie «attache une grande importance à cet accord stratégique avec l'Algérie».

«La Russie, qui salue et soutient la dé-

cision de l'Algérie de construire une centrale nucléaire civile à l'horizon 2025, affiche sa pleine disponibilité à partager son expérience avec l'Algérie et contribuer au développement de ce créneau», a souligné le responsable russe, précisant que l'accord algéro-russe inclut la construction de la future centrale nucléaire.

M. Yousfi avait déjà annoncé que l'Algérie compte construire sa première centrale nucléaire en 2025 pour faire face à une forte demande en électricité, assurant que le pays disposait de réserves suffisantes pour faire fonctionner une centrale nucléaire. Les réserves prouvées de l'Algérie en uranium avoisinent quelque 29 000 tonnes, de quoi faire fonctionner seulement deux centrales nucléaires d'une capacité de 1 000 mégawatts chacune pour une durée de 60 ans», selon des chiffres déjà annoncés par le ministère de l'Energie.

Le choix de recourir, en partie, au nucléaire pour la production de l'électricité a été dicté par le souci de réduire la facture coûteuse de la production de cette énergie à partir des énergies renouvelables, dont le programme de développement se chiffre à 100 milliards de dollars.

ALGERIE - CHINE

La coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur en déçà des potentialités

La coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique entre l'Algérie et la Chine est en déçà des potentialités que recèlent les deux pays, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. L'état de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et les perspectives de son renforcement ont été passés en revue lors d'une audience qu'a accordée, mardi, le ministre de l'Enseignement supérieur, Mohamed Mebarki, à l'ambassadeur de la République de Chine, Yang Guanguy, a souligné la même source. Les deux

parties ont noté avec satisfaction le niveau des échanges atteint actuellement dans certains domaines tels que l'échange d'étudiants boursiers, le développement de lectorats de chinois en Algérie et l'échange de visites entre les responsables universitaires. Elles ont, en outre, exprimé leur volonté et leur disponibilité de hisser cette coopération à un niveau qualitativement supérieur, en l'élargissant à d'autres domaines.

Les domaines cités sont la formation post-doctorale, la mise en place de partenariats renforcés entre les universités des deux pays, l'organisation de séminaires et de conférences sur les grandes thématiques de l'enseignement su-

périeur et la mise en place de projets conjoints entre les équipes de recherche des deux pays. Les deux parties ont, également, convenu d'œuvrer à la mise en place de projets de recherche structurants qui porteront sur les grandes préoccupations socio-économiques d'intérêt partagé pour les deux parties, a-t-il été souligné. La partie chinoise a, ainsi, exprimé sa disponibilité à contribuer à la mise en place d'une académie des sciences en Algérie, projet lancé récemment par les autorités algériennes. La partie algérienne proposera, prochainement, à la partie chinoise, un protocole d'accord qui viendra baliser tous ces échanges, a conclu le communiqué.

2^e ÉDITION DE LA FOIRE EUROPÉENNE

Amara Benyounès à Strasbourg

Le ministre du Commerce, Amara Benyounès participera à l'inauguration de la 2^e édition de la Foire Européenne de Strasbourg qui se déroulera du 5 au 15 septembre 2014 au Parc Expo Strasbourg - Wacken - France. Pour cette édition qui regroupe plus d'un millier d'exposants parvenus de 25 pays, l'Algérie est choisie pour la 2^e fois comme invité d'honneur avec une présence de plusieurs organisations économiques. La participation de l'Algérie à cette manifestation est prévue sous deux volets exposition vente de produits algériens et organisation de rencontres d'affaires. S'agissant de la participation du secteur économique, 30 entreprises de différents secteurs d'activités seront présentes afin de promouvoir les échanges commerciaux et de renforcer le prestige de notre pays et sa notoriété. Le comité d'organisation de cet événement

économique et commercial et en coordination avec la chambre de commerce et d'industrie international Alsace Export, a élaboré un programme riche pour la Journée Algérie prévue pour Ce 10 septembre, ou le grand public aura à déguster les produits algériens.

Il est également programmé pour cette journée dédiée à l'Algérie des rencontres professionnelles entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues français, et la présentation d'une vitrine virtuelle des produits à l'exposition «Exportal» par la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (Caci).

Cette foire offrira, par ailleurs, l'opportunité de découvrir les richesses culturelles et artistiques ainsi que le patrimoine touristique et artisanal dont dispose l'Algérie.